

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

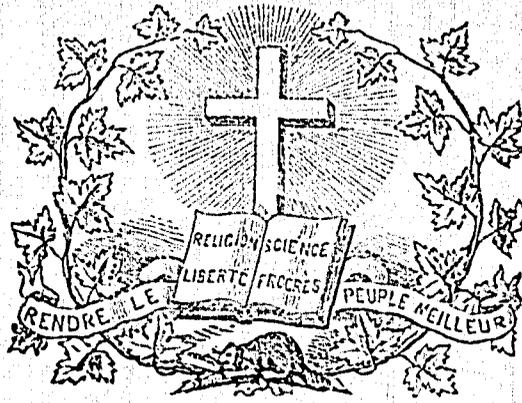
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume VI.

Montréal, (Bas-Canada) Février 1862.

No. 2.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE: Notes d'un voyage d'hiver de Montréal à Québec, par M. A. de Paibusque, [suite].—**DEUX-ANES:** Discours d'introduction au cours de dessin pratiqué de M. Bourassa à l'École Normale Jacques-Cartier, [suite et fin].—**SCIENCE:** Compte-rendu du Cours d'histoire du Canada de M. Pabé Fortland à l'Université Laval, [suite].—**ÉDUCATION: Conseils aux Instituteurs:** XVII. Moyens d'encouragement [Barrau]. De la Calligraphie: III. De l'emploi des plumes métalliques [Tuclet].—**EXERCICES** pour les élèves des écoles.—**EXERCICES** de grammaire.—**Problèmes** d'arithmétique et de Géométrie.—**AVIS OFFICIELS:** Annonces de Municipalités scolaires.—**Nominations** de Commissaires d'école.—**Diplômes** accordés par les bureaux d'examineurs.—**Dons** faits à la bibliothèque du Département.—**PARTIE ÉPITOÉIALE:** La taxe des Écoles.—**Conférences** des Instituteurs à l'École Normale Jacques-Cartier.—**Extraits** des Rapports des inspecteurs d'école pour 1859 et 1860, [suite].—**Bulletin** des publications et des réimpressions les plus récentes: Paris, Tours, Londres, Québec, Montréal.—**Petite Revue Mensuelle.**—**NOUVELLES ET FAITS DIVERS:** Bulletin de l'Instruction Publique.—**Bulletin** des Lettres.—**Bulletin** des connaissances utiles.

LITTÉRATURE.

Notes d'un voyage d'hiver de Montréal à Québec.

(Suite.)

11 janvier.

Hier soir, en donnant un dernier coup d'œil au thermomètre, ce guide indispensable du voyageur canadien, nous avons dit: "Si le mercure ne remonte pas de cinq ou six degrés au moins, il sera impossible de se remettre en route." Heureusement, en quatre jours nous avons eu quatre temps différents, et si les variations se succèdent avec la même régularité, nous ne serons pas condamnés à prolonger notre séjour aux Trois-Rivières.

Cet espoir s'est réalisé: nouveau tour de girouette, nouveau temps. De 18 degrés Réaumur, le thermomètre remonte à 5; comparativement, c'est presque de la chaleur; il s'agit d'aller coucher à Deschambault, relais qui partage à peu près également la distance des Trois-Rivières à Québec. Nous sommes en retard; il est déjà onze heures, et il sera difficile d'arriver avant la nuit. Commençons par régler nos comptes: nous avons quatre repas et deux nuits; on nous a servis à part; nous avons eu un feu perpétuel, on a mis sur notre table du doré, des tommy-cods, des perdrix, une dinde, le tout bien dressé et à point. Or, que nous demandait-on? Onze shillings seulement (deux piastres et quart, environ douze francs). Est-ce croyable? Pauvre Bernard! à ce compte-là tu seras difficilement fortuné. Ajoutez qu'on nous a donné gratuitement pour plus de dix piastres de politesse, monnaie plus courante que l'eau dans les campagnes du Canada.

Des Trois-Rivières à Champlain, la route commence à devenir méchante, au dire des charretiers; on suit constamment le littoral qui s'élève peu à peu et forme des ondulations de plus en plus grandes. A peine touchons-nous au pont des Trois-Rivières que la neige nous assaille; elle s'épaissit sans cesse et renouvelle pour nous le spectacle de mercredi dernier; seulement, le théâtre n'est pas le même; au lieu de bois, nous ne voyons que des plaines; ce

n'est plus un lac, c'est une mer d'une blancheur que le lait n'égale pas. Aux deux côtés de la route, la plupart des clôtures ont entièrement disparu; on n'aperçoit que l'extrémité de celles qui occupent des versants élevés; la neige qui couvre les traverses a débordé, mais elle n'est pas tombée; elle forme des guirlandes et des festons aussi gracieusement moulés que sur un marbre de Canova.

La paroisse de Champlain n'est pas d'une importance qui rende au grand nom qu'on lui a donné; le fondateur de Québec méritait mieux. Le Lac qu'on lui a consacré et où il a tiré le premier coup de fusil est plus digne de lui. Quand on se rappelle tout ce que cet homme éminent a fait à la naissance de la colonie pour l'arracher à l'avidité de l'Angleterre, ses seize voyages en Europe, ses heureux efforts auprès du cardinal de Richelieu, sa seconde conquête, ses excursions, ses découvertes, ses établissements, on ne saurait assigner à sa mémoire une place trop grande, et ce qui étonne, c'est que cette place lui manque précisément à Québec qui lui a dû deux fois la vie.

Le marché le plus voisin de la paroisse de Champlain, le marché des Trois-Rivières, lui prend plus d'argent qu'il ne lui en rapporte; on se développant, il la développera; elle attend depuis deux siècles; elle peut bien attendre encore.

L'auberge du relais ne paie pas de mine; nous y avons laissé avec plaisir notre charretier des Trois-Rivières, qui paraissait fiévreux.

La neige tombait de plus en plus fort; on ne distinguait plus rien. Tout à coup, elle a cessé, l'air s'est refroidi et des tourbillons de poudre blanche se sont élevés de toutes parts. Le vent avait santé du sud-ouest au nord-ouest, une tempête de neige devenait imminente; c'est la plus mauvaise chance de voyage en cette saison; il a fallu fermer à la hâte tous les rideaux de cuir opposés au vent. Le charretier, faisant bonne contenance, a lutté intrépidement contre une grêle que chaque rafale lui lançait au visage; il sautait avec l'agilité d'un singe d'un côté à l'autre de sa galerie; mais, quelle que fût son attention, il ne pouvait deviner toutes les fondrières que la neige lui cachait; nous montions des côtes plus accidentées et plus roides où tout cahot semblait être le commencement d'une chute. Parvenus vers les premières maisons de la paroisse Sainte-Anne, nous nous précipitons dans un fond où, sans verser, notre sleigh s'enneige complètement; on ne voit plus que la tête des chevaux et celle du conducteur. Tout à coup nous inclinons à droite, et pour n'être pas ensevelis dans la neige, il ne nous reste d'autre parti à prendre que de débarquer, ce qui n'est pas facile. Tout nous fut obstacle; la position de la voiture, les dimensions étroites de la portière, la violence du vent, et les coups de fouet de la grêle; enfin, l'un poussant l'autre, nous opérions notre *escape*, et nous voilà plongés dans la neige jusqu'à la ceinture.

A force de crier, le conducteur parvient à se faire entendre des maisons voisines, et deux hommes armés de pelles arrivent le plus vite qu'ils peuvent à notre secours. Si nous commandons ce sujet à notre peintre ordinaire, le tableau devra être disposé ainsi: une maison d'habitant avec corps de ferme par derrière sur la

croupe d'un coteau ; deux habitants sortant de la maison, la pelle sur l'épaule ; les gens de la maison assemblés sur la porte et criant à tue-tête sans pouvoir dominer la voix de leur chien ; au pied du coteau un sleigh de poste peint en rouge à demi-renversé et les brancards en l'air ; les deux chevaux detelés et se débattant dans la neige ; le charretier luttant avec le premier cheval, qui est tombé dans le débord ; le voyageur aidant de son mieux la voyageuse, dont les deux bras élèvent au ciel un manchon plein d'anxiété ; enfin, un tapis de neige au loin et au large, des tourbillons de grêle, et une suite d'arbustes verts jalonnant la route.

Les chemins du Canada ont cela de bon qu'ils sont bordés de maisons séparées par de courtes distances ; les voyageurs sont toujours à portée des secours. La maison où nous avons pris refuge pourrait spéculer sur la fondrière où nous avons été à moitié engloutis ; c'est le second accident de la journée, et la malhe du soir n'est pas encore arrivée. Un vieillard de haute taille, à figure fine et intelligente, nous fait un accueil hospitalier ; ses filles et petites-filles nous débarrassent de nos fourrures doublées de neige et semées de grêlons ; la grand'maman file dans son coin, et une engagée carde la laine. Ce vénérable patriarche, qui achève sa vie dans le repos, a vu de plus rudes pays que nous ; c'est un ancien voyageur de la compagnie du Nord-Ouest. Pierre Bellie est d'origine écossaise ; il descend d'un de ces braves Highlanders catholiques qui restèrent fidèles aux Stuarts longtemps après le désastre de Culloden. Un de ses fils est curé du Cap, village pittoresque situé à l'est des Trois-Rivières, à peu de distance de l'embouchure du Saint-Maurice. Nous avons visité son église, il y a deux ans. Le bonhomme, devenu ainsi doublement Canadien, est charmé de voir un Français de la vieille France ; il veut en conserver le souvenir, et je lui laisse mon nom en échange du sien ; si sa maison était une auberge, j'aimerais à y prendre gîte pour la nuit ; cela me procurerait quelque agréable causerie sur la baie d'Hudson, la rivière Rouge, les Esquimaux, les bois brûlés et toute la fantasmagorie des chasses du Nord ; mais l'heure pressée et le relais est loin.

— Adieu, lui dis-je, père Bellie ; je vous quitte vraiment à regret, car il me semble que j'aurais causé avec vous jusqu'à demain sans me fatiguer. Grand et fort comme vous êtes, vous devez avoir eu de terribles combats à la baie ; elle a été attaquée si souvent ! — Non, monsieur, on n'en a eu qu'un, mais, dame, il a été dur. — Oh ! contez-moi donc cela. — Volontiers, ce n'est pas long. Vous avez dû entendre parler de lord Selkirk qui fonda une compagnie rivale de la nôtre et voulut nous dépousser par force ; on marcha contre lui et il y eut de sanglantes rencontres. Un jour je m'étais avancé sur son territoire avec deux camarades ; nous avions résolu de faire coup sur la maison d'un chasseur qui passait pour très-redoutable ; il s'agissait de la surprendre la nuit et d'exterminer les habitants. On fit heureusement les approches en rampant, et l'on jeta le cri de guerre dès que le premier flambeau s'alluma. La vivacité de cette irruption fit croire au chasseur que nous étions plus nombreux et il s'échappa avec sa femme en appelant ses enfants qui étaient déjà couchés. Mes deux camarades pour s'exciter au combat avaient bu beaucoup de gin ; dans leur fureur ils se jetèrent sur les enfants et les massacrèrent. Ce spectacle me glaça d'horreur, et quand je vis une jeune fille, attirée par les cris de ces malheureux enfants, sortir d'une chambre où elle s'était cachée pour les couvrir de son corps, je me trouvai saisi de confusion. — Eh bien, tue-la donc ! me crièrent mes camarades. — Moi ? j'aurais ! répondis-je. — Alors ce sera moi, répliqua le plus ivre des deux, et ce ne sera long : tiens, ajouta-t-il en levant son sabre, et il porta plusieurs coups que j'écartai avec le canon de mon fusil. — Ah ! c'est cela ! s'écria-t-il, tu vas me le payer. Et il me porta un coup furieux sur la tête que je n'esquivai qu'en partie, mais l'ajustant aussitôt en pleine poitrine, je l'étendis mort sur la place. En le voyant tomber l'autre camarade exaspéré me tira un coup de fusil et, m'ayant manqué, se jeta sur moi avec son sabre. Les coups étaient aussi vifs que terribles, je fus touché au bras, mais dans un effort suprême je l'atteignis au côté et le perçai de part en part. Alors je relevai la jeune fille qui était sans connaissance, et après l'avoir ranimée je la ramenai pleurante au camp. — Dieu soit loué ! et qu'est-elle devenue la pauvre enfant ! — Elle est devenue ma femme. Tenez, c'est elle qui file dans ce coin. La vieille avait posé son fuseau pendant ce récit. — Oui, dit-elle, c'est moi ; mais il oublie de vous faire connaître qu'il fut gravement blessé dans cet affreux combat, et qu'il garda le lit deux années entières. — Oui, deux années entières pendant lesquelles je ne fus soignée que par toi.

Cette scène m'émut à un tel point que je ne pouvais plus me déterminer à quitter ces braves gens. Il le fallut cependant ; notre sleigh avait été remis en ordre et le charretier debout devant la porte faisait claquer son fouet pour nous appeler.

Il y a au centre de la paroisse de Sainte-Anne une petite auberge tenue par un nommé Lecour ; elle est voisine de l'église et peu éloignée de la maison seigneuriale. L'hôte, en sa qualité de coutrier de la malle, est toujours absent ; l'hôtesse, petite femme ailette et dégagée, fait de son mieux pour qu'on ne s'en aperçoive pas. Native de Machiche, elle a servi ses voyages jusqu'à la Rivière du Loup, et elle a fait le service des bains thermaux de Saint-Léon, ce qui l'a initiée à tout ce qu'exige le soin des grandes dames. Étrangère à sa nouvelle résidence, il lui est impossible de nous donner aucun renseignement ; elle sait seulement, et elle répète sans cesse que le seigneur est très-aimé. C'est une particularité dont je prends note. Comment ce monsieur fait-il ? A-t-il renoncé à ses redevances ? a-t-il abandonné les lods et ventes ? ses moulins ne sont-ils plus sous le monopole de la banalité ? Être généreux, faire d'abondantes aumônes, accorder des délais, secourir même les consitaires en retard, tout cela n'aboutit généralement qu'à faire des ingrats ou des paresseux. L'heureuse exception que l'on me signale a donc besoin d'être expliquée ; c'est une énigme pour moi. Jusqu'ici, je n'ai exercé aucune poursuite, j'ai donné du temps à tous les retardataires, je me suis prêté complaisamment à tous les arrangements qui m'ont été proposés ; je me suis laissé voler, piller à micécorde et merci, et mes honnêtes compagnards n'ont vu en moi qu'une dupe ; ils ont ri de la faiblesse ou de la naïveté qu'ils m'ont attribuées ; il n'est venu à la pensée d'aucun d'eux qu'il pût entrer un seul grain de bonté dans tous ces actes débonnaire ; il est vrai que je suis Français ; le moyen d'être aimé par des Anglais, des Écossais et des Américains, ce serait contre nature.

Notre auberge est du genre le plus rustique. La première pièce, dans laquelle se tient la famille avec le commun des voyageurs, sert à une variété infinie d'occupations de ménage ; on y lave, on y repasse, on y boit, on y mange, on y fume ; un poêle *omnibus* est consacré à tous les usages possibles ; il est chauffé à rouge, ce qui établit entre la première pièce et la seconde une différence de neuf degrés, quoique cette dernière soit également chauffée par un poêle ; on nous a servi sous le titre de souper un repas composé de deux pièces froides et de thé vert, alliance aussi malheureuse pour l'estomac que pour les nerfs. Nous avons assuré notre sommeil en recourant à notre réserve de thé noir ; avec cela et quelques sandwiches, on ne s'expose ni à l'insomnie ni au chauchemar. On nous a demandé si nous n'avions pas d'objection pour laisser venir à notre table un marchand voyageur ; nous avons agréé l'introduction, et un homme grand et carré à figure d'Antinoüs auvergnat a pris place auprès de nous. Les systèmes de nourriture et d'hygiène diffèrent essentiellement d'un pays à l'autre. Notre commensal nous en a donné une nouvelle preuve en arrosant d'une catacacte de thé vert des tranches à demi-pétrifiées de monton et de porc. Il a mangé de tout, et plusieurs fois, sans paraître éprouver autre chose qu'une sensation agréable. Quel appétit vigoureux ! C'est à faire envie à tous les gourmands. Nous avons parlé commerce. Notre homme m'a dit qu'il recueillait du grain dans les paroisses voisines et qu'il le portait à Boston et à New-York. Cette opération, dont les détails exigent de l'intelligence et de l'activité, lui donne d'assez beaux bénéfices ; il ne spécule cependant que sur une légère différence dans les cours des marchés canadien et américain ; mais cette différence, quelque faible qu'en soit le chiffre, promet un commerce important, lorsque la réciprocité faisant disparaître tout droit de douane y ajoutera le montant de la taxe actuelle. Je m'attendais pas tant d'esprit d'entreprise de la part d'un ancien Acadien, habitant cette paroisse enténébrée de Saint-Grégoire qui ne veut pas d'écoles. (1) Notre commensal s'est informé auprès de moi de ce qu'on pouvait faire en Californie ; c'est la question que l'on m'adresse partout ; chaque village a fourni son contingent ; un navire vient de partir de Québec, chargé d'Argonautes canadiens ; les présents et les vœux de tout le pays n'ont cessé qu'au moment où l'on a mis à la voile. L'or ne sera donc jamais une chimère, en dépit du refrain de Robert le Diable.

J'ai répondu au consultant : Mon ami, je ne suis pas allé en Californie et je n'ai aucune intention d'y aller ; je n'ai donc aucun renseignement particulier à vous donner ; tout ce que je sais, c'est que peu de fortunes se feront en fouillant les gîtes, dépôts aurifères ; qu'on y compromettra sa santé et sa vie, et qu'il faudra souvent donner d'une main ce qu'on trouvera de l'autre pour le logement, la nourriture, le vêtement et l'hivernage de la morte saison, tandis qu'avance le commerce ou pourra s'enrichir promptement et sans danger. Or, vous êtes commerçant, et commerce pour commerce, il me semble qu'il vaut mieux faire des affaires

(1) St. Grégoire est aujourd'hui une des paroisses les plus zélées et où l'éducation fait le plus de progrès. (Réd.)

à votre porte qu'à tant de mille milles de chez vous; le capital seul que vous aurez à dépenser pour vous rendre à San-Francisco est ici un élément suffisant de succès, et quand le traité de réciprocité abaissera la barrière du tarif, vos bénéfices doubleront ou tripleront; ce qui vous permettra de doubler ou tripler vos opérations. Gardez-vous donc encore une fois d'aller chercher la Californie si loin et à si grand coût, elle est sous votre main, et elle ne vous demande aucune avance.—Mon Acadien m'a écouté très-attentivement, mais je ne me flatte pas de l'avoir convaincu; si je voyais son nom sur la première liste d'émigrants, je ne serais pas surpris. Quand cette race a une idée dans la tête, elle y est fixée comme un clou: plus on trappe dessus, plus elle s'enfoncé.

12 Janvier.

La nuit s'est assez bien passée. Le thermomètre ne marquait que dix degrés Réaumur au-dessous de zéro quand nous sommes disposés à continuer notre voyage. N'ayant fait que deux relais hier, il faudrait en faire quatre aujourd'hui pour rétablir la balance et arriver au gîte; mais on s'est levé tard, le temps n'est pas beau, et la route est mauvaise. On nous signale deux autres obstacles: la longueur du relais des Ecureuils et la fondrière de la *Petite-Suède*. Pendant qu'on attelle les chevaux à notre sleigh, nous courons visiter l'église de Sainte-Anne; elle ne nous offre rien de remarquable; son architecture est la même que dans toutes les églises de compagnie bâties du temps des missionnaires jésuites; elle ne se distingue que par le travail de ses sculptures sur bois et par l'ornementation du maître-autel. Les dorures ternies et presque effacées indiquent une durée déjà longue.

La rivière Sainte-Anne, dont l'embouchure est proche de l'église, figure au rang des plus beaux affluents du Nord; un pont, justement renommé, comble une des plus larges lacunes de la route de poste.

Partis de notre auberge un peu après dix heures, nous cheminons péniblement jusqu'à Deschambault; la rive du Saint-Laurent a pris les proportions d'une falaise, et cette crête ravinée de distance en distance n'est qu'une succession de montées et de descentes. Le ciel couvert et brumeux ne nous envoie aucun sourire; nous ne pouvons apprécier que par un effort d'imagination ce que doit être la seigneurie de Sainte-Anne dans la fraîcheur de sa verdure printanière et sous les rayons d'un beau soleil.

Nous devons descendre chez Langevin à Deschambault; on nous a conduits chez Marcotte, et il s'est fait là un petit tour de passe-passe auquel nous aurions dû nous opposer. Au lieu d'un extra, on nous a donné une diligence à quatre places, voiture plus lourde et plus lente et qui, d'ailleurs, déclassait l'ordre des prix. M. Marcotte s'était montré si empressé, si poli, il nous avait fait servir un si bon potage, il nous avait si parfaitement dégelés que notre reconnaissance a étouffé toute plainte. La route si tourmentée de Sainte-Anne à Deschambault demandait des chevaux frais et dispos; or, qu'est-il arrivé? A peine avions-nous fait une lieue, que nous avons rencontré la malle-poste, et le charretier de cette dernière voulant revenir à son relais, a proposé au nôtre un échange de chevaux qui a été fait sans qu'on nous ait même consultés. La conséquence de ceci, c'est que les mêmes chevaux qui venaient déjà de faire quatre lieues en ont eu encore quatre à faire, tandis que les nôtres n'en auraient eu que cinq en tout; aussi, il fallait voir les pauvres bêtes lorsqu'elles sont arrivées à Deschambault; la sueur ruisselait sur leur corps et s'y transformait en pendeloques de givre, tandis que leurs naseaux lançaient des jets de fumée comme les tubes bouillies des locomotives.

De Deschambault à Québec, la rive du Saint-Laurent, escarpée et brisée, s'élève avec raideur, et ne s'abaisse ça et là que pour remonter bientôt par une pente plus abrupte; c'est une chaîne dont le cap Diamant forme le dernier anneau. Les sites les plus pittoresques se trouvent au Cap-Santé et à Jacques-Cartier.

Cap-Santé est renommé pour son bon air; on y domine le fleuve et l'on y est abrité des vents du nord par un rempart de montagnes boisées; l'église, que nous avons visitée en passant il y a deux ans, est vaste et propre; nous avons remarqué sur les murs quelques tableaux modernes d'une médiocrité vulgaire; le presbytère, bâti sur le même plateau du cap dans une situation ravissante, s'annonce avec une élégance qui tient du luxe. La seigneurie était la propriété des Usulines de Québec en 1760, et l'on y comptait déjà 63 familles qui fournissaient un contingent de 72 hommes pour la milice.

Des pêcheries d'hiver sont établies sur le Saint-Laurent dans tout le bordage de glace atenant à la rive gauche. On pratique des trous dans la glace et on y plonge des nasses dormantes ou volantes qui se remplissent, soit avec le flux, soit avec le reflux, selon les diverses espèces de poissons; c'est un assez rude métier; les bénéfices sont incertains et variables; les pêcheurs, trop éloi-

gnés du rivage pour aller et venir sans cesse, élèvent des maisonnettes de bois dans lesquelles ils passent une partie du jour et quelquefois de la nuit; ils allument devant leur porte de grands feux sur la glace. Il leur serait difficile de s'établir d'une manière permanente et commode, parce que la marée, qui les soulève chaque jour et les fait retomber de six à dix pieds, a de fâcheux caprices; elle fait des crevasses dans les parties qui semblent prises avec le plus de solidité et dresse tout à coup en forme d'obélisques ou de colonnes d'immenses glaçons là où tout était uni comme un miroir.

Cap-Santé m'avait ravi; mais à Jacques-Cartier l'étonnement a augmenté le charme; entre deux côtes élevées, la rivière s'est ouverte une route pour se jeter dans le Saint-Laurent, et, de son côté, ce fleuve a creusé une baie circulaire dans laquelle l'industrie a établi des usines. On se figure aisément ce que doit être cette baie en été; mais l'imagination n'indiquerait pas ce qu'elle est en hiver; il faut la voir avec son tapis blanc, ses groupes d'arbres verts argentés de neige et diamantés de givre, ses moulins, ses cottages et son pont. Notre sleigh s'est précipité bravement dans la spirale dont la dernière sinuosité est au fond de l'anse; il a tourné avec adresse sur le pont, qui n'est ni long ni large; mais en remontant la rampe escarpée de l'autre bord, l'hésitation d'un cheval l'a fait décliner et nous avons failli tous descendre à reculons. Elisa effrayée s'est élancée dehors et s'est enneigée jusqu'à la poitrine; moi je n'ai pas bougé et je suis arrivé sain et sauf au sommet de la côte.

A. DE PEIBESQUE.

Causeries des Familles.

(La fin au prochain numéro.)

BEAUX-ARTS.

Discours d'introduction au cours de dessin pratique de M. Bourassa à l'École Normale Jacques-Cartier.

(Suite et fin.)

J'ai dit que, quoique les moines n'eussent pas donné une organisation réglée à l'école des beaux-arts, ils en avaient donné une idée complète et laissé voir les avantages. Aussi les grands citoyens, les souverains les plus éclairés de ce temps, et le gouvernement s'empressèrent-ils de continuer cette idée, et de constituer ces écoles sur des bases libérales de façon à en agrandir les résultats. Si je faisais un discours sur l'histoire des développements de l'art, je suivrais la création de ces écoles par toute l'Italie, et je nommerais toutes ces familles magnifiques qui les établirent à leurs propres frais et même dans leurs propres demeures. Mais aujourd'hui la circonstance ne l'exige pas. Je me bornerai seulement à en étudier la forme et les effets. D'abord, on les dota de moyens assez abondants pour les rendre accessibles à tout le monde aux pauvres comme aux riches. On voulut accueillir le génie né sur la paille du réduit comme celui que la fortune reçoit sur l'étrédon. On mit à la tête de ces écoles ceux que leurs talents avaient élevés le plus haut et qui étaient en état de donner les meilleurs préceptes et d'en montrer les plus belles applications. Comme c'est surtout pour le progrès et l'extension de l'art sérieux que l'on a fondé ces institutions, l'on considère que l'enfant qui manque, dans son foyer, de tous les moyens d'instruction ne peut pas arriver bien haut dans la carrière de l'art, s'il n'en étudie que la partie mécanique et matérielle; on a donc mis à côté des classes destinées à l'étude du dessin et de la forme, des chaires d'Histoire, de Mathématiques, et d'autres sciences. On a accumulé dans les salles de ces écoles les chefs-d'œuvre de toute espèce, en peinture, en sculpture et en ornements; et ces collections qui forment aujourd'hui les galeries publiques, remplissent des Palais, et représentent des valeurs inappréciables. Les études suivies par classes se terminent tous les ans par un concours ouvert à chacune d'elles: puis suit une exposition publique et une distribution de récompenses. Parmi ces récompenses il en est une qui pique surtout l'ambition des élèves, c'est la bourse ou le prix de Rome, qui permet d'aller passer deux, trois ou quatre ans devant ces immortelles créations de Raphaël et de Michel-Ange. Ces écoles se multipliaient bientôt; chaque capitale des petits états italiens voulut avoir la sienne. L'émulation qui s'était établie entre les élèves d'une école, s'établissait entre les écoles elles-mêmes, auxquelles les maîtres qui les dirigeaient imposaient le caractère de leur génie. Cette compétition fit naître des disputes sur les mérites de chacune d'elles, auxquelles tous les citoyens de ces petits états voulurent prendre part; cela donna une vive activité à la critique qui ne contribua pas peu à répandre, parmi le peuple, des idées justes sur l'art en général, et

ses diverses capacités. Le sentiment artistique devint bientôt un des caractères de la nation, et tout ce qu'elle produisit en prit une teinte. On a dit que les écoles n'avaient jamais produit les génies ; on a eu tort. Je sais que le génie à ses voies particulières et que les concours ne lui ont pas toujours été favorables ; mais cela ne veut pas dire que l'école lui ait été toujours inutile. Loin de là, elle lui a donné la facilité de se développer et elle lui a préparé la carrière en donnant le sentiment des beaux-arts au public, auquel il adresse ses œuvres. Et je le répète, la grande utilité de ces institutions, c'est de populariser les connaissances et puis de leur faire donner leur application la plus étendue. Tous les élèves ne deviennent pas des grands peintres, des sculpteurs, etc. ; mais ils apportent à des états plus humbles la connaissance et le goût qu'ils ont acquis ; ils donnent du prix et un cachet d'intelligence à tout ce qu'ils font.

Et c'est là ce qui fait dire d'un peuple : " il est civilisé ; " c'est la seule marque qui le fasse distinguer, aux yeux de l'étranger, du sauvage ou des autres peuples moins avancés. Est-ce peu de chose pour une nation que d'être arrivée à ce point de perfection qui fait que son goût fait loi par tout le monde, que ses œuvres disent son nom au-delà des mers et au-delà des siècles ; et qui lui donne sur les autres nations cet empire qui ne meurt plus ? C'est à ce point où, dans l'antiquité, s'est arrêtée la Grèce et où, chez les modernes, a monté l'Italie ! Tout ce qu'elle produisit fut recherché par l'Europe à l'exception des produits des autres peuples ; ses ouvriers furent appelés partout : en France, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre. On les mettait à la tête de toutes les grandes entreprises, on leur donnait la direction de toutes les grandes industries de l'état. On trouve la force du génie italien sur tout ce qui s'est accompli à cette époque. J'ai vu, à Florence, de riches Américains se donner la peine de fureter les greniers, pour y ramasser toutes les vieilleries qu'ils pourraient y découvrir. C'étaient des meubles brisés, des bois vermoulus, tachés par la poussière de trois siècles ; mais une chose que le temps n'avait pas volée, que les vers n'avaient pas rongée, c'était le goût de l'ouvrier. Après les avoir fait restaurer, ces intelligents voyageurs étaient fiers d'aller parer leurs demeures de ces vieux restes de la splendeur d'un grand siècle !

La nation qui est arrivée plus loin dans ces voies élevées de la civilisation, en suivant pas à pas l'Italie, en s'incorporant son génie, en imitant ses institutions, c'est, sans contredit, la France. Centre intellectuel du nouveau monde, vous savez vous-mêmes qu'elle est aujourd'hui la reine du goût ; et elle n'est arrivée là, encore une fois, qu'en prenant les mêmes moyens que les deux nations qui lui ont tracé la route, l'enseignement populaire, les sacrifices généreux et intelligents qu'elle fait sans se lasser depuis plus de 300 ans, l'émulation par les concours et les récompenses, la considération pour le talent, la mise à la portée de tous des procédés de la science et de l'art. Comme il y a quelque chose de noble dans cet accueil qu'elle fait au mérite dans ses palais les plus somptueux ; dans la création de ces écoles de Rome et d'Athènes, où elle envoie ses enfants à la conquête du beau ! Mais je n'insiste pas sur ces appréciations ; qui ne connaît ici la France et ses œuvres ? J'arrive à l'énoncé pur et simple de mes vues sur ce que l'on pourrait faire ici pour l'enseignement des beaux-arts ; et je vais vous exposer de quelle manière j'ai l'intention de faire ce cours de dessin, que j'ai déjà annoncé au public. J'ignore si j'ai été téméraire en invitant un auditoire aussi respectable à venir écouter ce qu'il faut bien appeler nos projets... Messieurs, vous êtes venus, je vous en remercie, et je m'abandonne à votre jugement : j'espère que vous me parlerez beaucoup en faveur de mes intentions et de mes amours ! J'ai trouvé la destinée des peuples dont je viens de vous parler si belle, les grandes choses qu'ils ont produites ont tellement saisi mon admiration, et m'ont procuré de si douces jouissances, qu'il ne me reste plus qu'un désir, qu'une ambition ; c'est celle de voir mon pays, tout ignoré qu'il soit aujourd'hui, digne un jour d'être pareille destinée. Le temps décidera si mes projets sont précoces ; mais j'ai pensé que pour arriver à un beau but on ne pouvait pas partir trop tôt ; et qu'il n'était pas nécessaire d'attendre que nous soyons un peuple nombreux, pour vouloir être un grand peuple.

Les Grecs n'ont pas attendu le grand nombre !

Voici maintenant comment se ferait ce cours de l'hiver que nous nommerons Cours préparatoire, parce qu'il est absolument nécessaire pour arriver à l'art sérieux, qu'il est d'une utilité journalière à tous ceux qui, dans leur occupation professionnelle, ont besoin du dessin, et qu'il est amplement suffisant pour les amateurs qui voudraient faire du dessin une distraction utile et agréable. Ce cours pourrait être de cinq mois, à commencer de la première semaine de janvier, et il comprendrait trois leçons régulières par semaine dont la durée serait de deux heures. La leçon commence-

rait à 7 heures du soir et se terminerait à 9. Dans la première partie de la leçon, surtout au commencement du cours, je développerais les principes du dessin pittoresque, bien entendu devant un modèle commun que les élèves seraient appelés à étudier ; et pour leur faciliter l'intelligence et l'application de ces principes, je les appliquerais moi-même devant eux, sur un autre carton en vue de l'auditoire. Je consacrerai le reste de la leçon à corriger le travail des élèves. Et comme les principes du dessin pittoresque se réduisent en définitive à peu de chose, et que, dans un premier cours comme celui-ci, il s'agit bien plus de former et d'assouplir l'œil et la main que de jeter aux élèves des théories savantes sur la lumière et les couleurs, le beau et le laid, je me bornerai à l'énoncé des plus simples procédés de l'art, et je ne toucherai aux théories qu'à mesure que la pratique s'appliquera à eux. L'étude de petits discours. Après cet énoncé des règles les plus générales et des observations pratiques les plus communes et les plus en usage dans les ateliers, je m'en tiendrai à signaler les défauts les plus communs où tombent les élèves et à les corriger quand je les rencontrerai dans leur travail. J'ai dit que le cours pourrait aussi s'appliquer au dessin d'ornement et au paysage, mais ce ne serait qu'incidemment, c'est-à-dire, j'aurais devant les élèves quelques modèles de ces divers genres, et dans l'énoncé des principes généraux, je signalerais ceux qui peuvent s'appliquer à eux. L'étude du dessin se ferait toujours sur la figure humaine, parce qu'elle est la plus belle forme créée, qu'elle est la plus variée dans ses mouvements, ses poses, ses aspects, ses expressions ; parce qu'elle est la plus harmonieusement combinée avec toute la nature ; parce qu'elle est comme la quintessence de la création ; parce qu'elle est la source d'une étude infinie dans ses variétés et ses applications. D'abord pour les artistes de tous genres, peintres, sculpteurs, architectes, puis pour les physiologistes, les naturalistes etc. D'ailleurs, il n'est pas nécessaire à ceux qui veulent faire une application particulière du dessin, et de l'étude de la forme, par exemple à l'architecture, à lorfèvrerie, à la simple ornementation, qu'ils étudient le dessin sur une figure architecturale, sur une pièce de Benvenuto ou sur les arabesques des loges vaticanes ; le dessin s'apprend sur tous les objets visibles ; car c'est dessiner que de les reproduire. L'important c'est que la forme que l'on étudie soit belle ; et si c'est une copie, qu'elle soit exacte. D'ailleurs, il y a loin de l'étude du dessin à l'étude des beaux modèles. La première est tout simplement le moyen d'arriver à l'autre ; et c'est uniquement celle-là qui doit faire l'objet du cours préparatoire.

Si, en dehors des trois leçons par semaine, il avait été possible de procurer aux élèves l'usage de la salle pour continuer leurs études durant les trois autres soirs de la semaine, la chose aurait été pour eux d'une grande utilité ; mais provisoirement nous devons nous trouver heureux de ce que nous avons obtenu de la bienveillance empressée de l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique et de Monsieur le Principal de l'Ecole Normale.

Pour obvier à cet inconvénient, les élèves qui en trouveraient le temps et les facilités chez eux, pourraient s'exercer sur des modèles convenables et mettre en pratique ce qu'ils auraient appris dans la leçon ; et je leur donnerais mes observations sur ces essais privés, à l'un des soirs désignés du cours ; quand ils m'en manifesteraient le désir, (après les heures du travail en commun, bien entendu) vers la fin du cours, nous donnerions les règles de la perspective linéaire et aérienne, sur lesquelles repose le travail du paysage ; j'entends les règles les plus générales et les plus nécessaires, parce que l'enseignement de cette science peut faire le sujet d'un petit cours à part.

Quant à l'admission des élèves, elle ne pourrait avoir lieu qu'aux conditions suivantes : D'abord il faudrait prendre en considération les aptitudes des sujets. Il ne serait pas convenable que les parents obligent des enfants sans aucune disposition naturelle, encore moins sans moyens intellectuels, à faire une étude qui leur serait ennuyeuse, et procurerait encore plus d'ennui à celui qui serait obligé de les diriger ou de leur dire en dernier lieu d'aller faire autre chose. En général, un enfant qui manifeste de la dextérité, des moyens ingénieux dans l'accomplissement des choses qu'il veut produire, ou que l'on surprend souvent à jouer du crayon ou du couteau, d'une façon assez habile, quoique toujours déplorable pour ses livres et les tables de son école, peut être considéré comme bien doué pour les carrières du dessin. D'ailleurs, la manifestation du désir de l'apprendre est déjà une marque de vocation.

Maintenant, il y aurait, je crois, des inconvénients à admettre à ce cours du soir des élèves trop jeunes ; l'heure ne leur conviendrait pas ; et un enseignement en commun demande plus de réflexion et d'attention, vu qu'il y a plus de sujets de distractions. Et le dessin est avant tout un travail d'observation, la mémoire y est pour peu de chose.

Le nombre des élèves pourrait être porté jusqu'à soixante, et il

serait difficile que le cours eût lieu pour moins de quarante. On ne peut pas faire les frais d'un enseignement public pour une poignée d'auditeurs ; les églises vides et les forums déserts n'ont jamais fait produire les beaux sermons ni les fameuses philippiques, (d'ailleurs ce n'est pas de cela dont mes élèves sont menacés, encore une fois nous ne ferons que de petits discours.)

Enfin le cours se terminerait par un petit concours, une exposition et une distribution de prix. En écrivant ce dernier article, je promets plus que je ne possède ; mais j'ai la confiance que, une fois l'institution en voie prospère, il faudra qu'elle trouve bien peu de sympathies, et que nous soyons bien pauvres de moyens ingénieux, (pour un institut de dessin) pour que nous ne puissions trouver quelques récompenses à donner au travail et au talent !

Maintenant venons à la direction que l'on peut donner peu à peu à ce cours pour en faire une école d'art.

Si, au printemps, nous pouvons juger d'après le nombre des élèves, leur ardeur et leurs inclinations diverses, qu'il y a possibilité de donner suite à ce cours, nous nous occuperons activement à le constituer en école régulière, divisée par sections. Avec les moyens sur lesquels nous pouvons compter, il n'est pas possible de promettre au public une de ces écoles largement dotées de tout ce qu'il faut pour assurer aux étudiants tous les avantages que l'on trouve à Paris, à Florence ou à Rome. Non, il vous faudra forcément vous résigner à plus d'humilité. Mais toute chose qui grandit à son point de départ, et il est possible d'attendre à des résultats assez remarquables avec peu de moyens.

Mais au fond, que vous faut-il ? Une collection de plâtres, modèles de figures et d'ornements ; et il n'est pas nécessaire qu'elle soit considérable. Il serait facile de se la procurer en Amérique, je crois, et puis, maintenant que nous avons pris l'habitude de recevoir des présents impériaux... Une autre collection essentielle serait celle des grands maîtres représentés par la gravure et la lithographie ; ainsi que des dessins d'ornements de divers styles, classés comme la série des grands maîtres, par ordre de date. Je crois que la bibliothèque de l'École Normale possède déjà des choses assez précieuses en ce genre, et qui n'attendent que l'occasion d'être mises à notre disposition. Eh bien ! ajoutez un peu de direction et d'enseignement pour faire goûter ces divers objets ; et il sera facile d'offrir à chaque section naturelle d'une école d'art, un degré d'enseignement assez élevé pour permettre aux élèves bien doués de s'aventurer sûrement dans leur carrière. On a vu de très-grands maîtres qui ne s'étaient formés que sur des gravures même imparfaites ; entre autre Lesueur, ce Raphaël de la France, qui n'avait vu que quelques figures gravées de celui dont il a eu la gloire de porter le nom. La gravure exacte renferme la pensée du génie, la beauté de ses formes, de son style, tout enfin, excepté la couleur qui ne s'apprend guères d'ailleurs que sur la nature et vient en ligne secondaire pour accompagner les autres parties de l'art.

Nous pourrions donc, à l'aide de cette humble petite galerie, diviser votre école comme suit : deux sections pour l'étude de la bosse ou des reliefs, dont l'une embasserait la figure humaine, et l'autre, l'ornement, et qui se réuniraient d'ailleurs dans un même exercice ; 2 sections pour le modelage, d'après le relief, destinées spécialement aux élèves, sculpteurs en figure ou en ornement, et qui seraient encore réunies dans la pratique. Enfin ceux qui voudraient s'adonner à la peinture, trouveraient un atelier ouvert pour y apprendre la manipulation des couleurs et le métier de la brosse ; et l'on pourrait en outre les diriger devant le grand tableau de la nature qui, pour cette partie de l'art, est le seul et grand modèle que chacun doit voir et interpréter à sa manière. Notre collection de gravures et lithographie enseignerait à tous le style des grands maîtres et comment ils ont su produire et s'approprier cette belle nature. Cette collection ferait aussi connaître le caractère propre de chaque école et chaque époque de l'histoire de l'art.

Vous pouvez sans doute me dire : mais voilà une terrible besogne pour occuper un seul homme ; d'abord je ne compte pas sur un chiffre innombrable d'élèves pour les premières années ; puis ces études qui se traduisent sous diverses formes ne sont au fond que la même, et ont été communes dans tous les ateliers de la renaissance, comme je vous l'ai fait voir, il y a un instant. Il y a une section naturelle de l'art qui aurait dû avoir ici sa place, c'est l'architecture proprement dite, mais comme j'ai vu qu'il y avait ici un certain nombre d'architectes de talents, près desquels les aspirants à cet art pourraient trouver la pratique en même temps qu'un enseignement suffisant, j'ai cru qu'il était inutile pour le moment de faire une section spéciale pour cet objet qui exige un énoncé de théories particulières. C'est déjà assez d'offrir aux jeunes architectes l'occasion d'acquiescer une bonne connaissance du dessin pittoresque, qui, je le répète, leur est très-nécessaire.

D'ailleurs tout ceci n'est qu'à l'état de projet. Comme cette entreprise est de celles qui sont plus dans l'intérêt de ceux pour qui

elles sont fondées que dans celui des fondateurs, et comme elle serait pour le moment une œuvre privée, il était convenable pour ne pas s'exposer à des frais inutiles et à une perte de temps considérable, de consulter d'abord l'opinion publique ; de s'assurer le concours des hommes dévoués au bien de leur pays, et de voir quelles ressources offrirait l'institution même, pour se soutenir. Le cours préliminaire nous dira à peu près tout cela, et si nous avons lieu de croire à un succès, alors je m'adresserai aux personnes que je croirai dotées des qualités propres à assurer l'avenir de l'œuvre, et à lui donner une constitution solide et pleine de garanties pour le public, soit par leur honorable patronage, soit par leur collaboration intelligente, et il est probable qu'elles ne me refuseront pas leur concours.

Voici maintenant les avantages immédiats ou prochains que nous pourrions tirer de l'établissement de ce cours d'abord, puis de l'école d'art ensuite.

Ce sera pour un certain nombre de jeunes gens, qui auraient du goût pour le dessin, un incontestable avantage de venir passer quelques heures de nos longues soirées d'hiver dans un exercice qui a ses agréments, quand on l'aime, et dont ils goûteraient l'utilité plus tard, quand ce ne serait que pour juger pertinemment un morceau d'art. On est appelé si souvent à donner un jugement devant un tableau ou une statue ; on a même quelque fois à faire l'acquisition d'un objet de ce genre ; il est d'une bonne éducation de la faire avec connaissance de cause : car autrement on s'expose à être aussi ridicule que celui qui, en littérature, prendrait du Chapelain pour du Racine. Je connais des braves gens ici, qui ont pris la peine de faire venir d'Europe quelques toiles qu'ils appellent leur collection ! Ils seraient bien étonnés si on leur disait qu'ils n'ont qu'un amas de croûtes avec une collection de bois dorés. Pour les jeunes ouvriers intelligents qui s'occupent, par exemple, de sculpture ornementale de n'importe quel genre, ou de peinture en décors ou d'orfèvrerie, ou d'architecture, ils trouveront ici une occasion de pouvoir atteindre à un degré plus haut dans leur état. Il ne faut pas craindre de monter. Il ne faut pas s'arrêter à un but médiocre, quand on sent dans son intimité que l'on peut arriver plus haut. Il y a des talents remarquables qui ne s'exercent que dans les limites du métier, dans l'humble sphère de la boutique, s'ignorant presque eux-mêmes ; et auxquels il faudrait avoir l'occasion de dire : "Sortez de là, il y a chez vous du feu sacré, laissez-le briller." Tous ces *San Galli* qui ont laissé par toute l'Italie des monuments splendides, étaient une famille de *menuisiers*. Je ne finirais pas si je voulais nommer tous les génies devenus par l'œil d'un maître et mis sur la voie glorieuse qu'ils ont parcourue. La première gloire vient prendre l'homme sur le banc de l'école : personne n'est plus perspicace à juger du talent d'un élève que les élèves mêmes. Et ils sont les premiers à préparer la réputation de celui qu'ils ont reconnu pour leur supérieur, soit en le jalonnant, soit en en parlant avec cet enthousiasme qu'ont tous les écoliers pour leurs admirations. Mais, est-ce que nous n'aurions pas déjà atteint un but méritoire dans l'établissement de ce cours, s'il nous permettait seulement de tirer du sentier commun une de ces intelligences que la foule étouffe souvent, qu'elle broie inaperçues dans ses rangs, ou qui se dissipent à tous les vents de leurs passions dévorées et de leurs désirs jamais satisfaits ? Combien d'étoiles perdues dans notre firmament qui étaient appelées à nous éclairer et à nous conduire ! et cela faute d'une occasion révélatrice, d'un mot approbateur, d'une direction favorable.

L'école et l'école seule dans un pays neuf et constitué comme le nôtre, popularise la connaissance de l'art, elle crée un goût plus sûr par la critique, d'abord au milieu d'un petit noyau, puis, avec les années, au milieu des masses.

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XXVII.

(Suite.)

Les familles de colons composées de jeunes ménages, comptant peu d'enfants, n'eurent point besoin de s'éloigner beaucoup pour trouver des terres à cultiver, ils en trouvèrent dans les environs de

Québec plus qu'il n'en fallait proportionnellement au nombre de bras en état de travailler à leur défrichement. On commença à s'établir sur le chemin de Ste. Foy, près du coteau Ste. Geneviève; c'est là qu'on vit à l'œuvre les premiers cultivateurs canadiens, comme en font voir certains contrats, où l'on voit mentionnés les noms des chefs des premières familles; quelques-unes, un peu plus tard, vendirent les terres du chemin Ste. Foy pour aller en prendre d'autres sur la Côte Beauport. Lors de l'établissement du Village de Sillery, quelques Français, encouragés par le voisinage de la chapelle, s'étaient placés un peu plus loin, peut-être même s'en établit-il quelques-uns en deçà, mais en très-petit nombre.—Il y en avait aussi près du Cap-Tourmente où quelques personnes, peu de temps avant la mort de M. de Champlain, étaient allées veiller sur les belles terres à foin qui se trouvaient dans cet endroit.—Reste encore l'établissement des Jésuites à Notre-Dame-des-Anges, et aussi celui de M. Giffard qui, comme nous l'avons vu, avait amené avec lui dans ce pays un assez grand nombre de colons sortis du Perche.—C'était à peu près là tout ce qu'il y avait de terres en culture dans les environs de Québec.

Il ne sera pas ici sans intérêt non plus que sans utilité de faire connaître quelle était la monnaie qui avait cours dans la colonie canadienne en ces temps reculés.

C'était d'abord la monnaie française, mais avec celle-ci il y en avait une autre particulière aux pays, le castor. En effet les marchandises emportées à Québec se vendaient généralement pour tant de peaux de castor, lesquelles avaient un prix fixe. On se servait aussi, dans les rapports avec les Sauvages, de cette espèce de porcelaine qui, comme nous l'avons fait remarquer, était recueillie et fabriquée par les indigènes des bords de l'Atlantique; bientôt à la place de cette porcelaine on leur donna aussi des grains de rassade en échange de leurs pelleteries. C'est ordinairement le cas dans les pays nouveaux; quelques articles de commerce tiennent lieu de numéraire. On voit dans les manuscrits du père Pothier qui était au Détroit, il y a une centaine d'années, des comptes où il marque dans ses recettes et dépenses des sous, des deniers et des chats sauvages; ces animaux étant alors très-communs dans le pays. Il n'y a pas encore bien des années on se servait dans l'ouest de peaux de *raccoon* ou carcajou, et pendant longtemps on y donna le nom de *raccoon skin* au papier émis par les banques.

Nous avons mentionné plus haut l'établissement des Trois-Rivières; quelques années après on ouvrit des terres en deçà de ce poste à Batiscan et au Cap-de-la-Magdeleine. Ce ne fut que plus tard qu'on commença des défrichements au delà des Trois-Rivières, à cause de la crainte qu'inspiraient les Iroquois, tandis qu'au-dessous on était à l'abri du fort et moins exposés par conséquent aux attaques de ces turbulents voisins.

Vers ce temps le Canada se vit l'objet du zèle d'âmes charitables et dévouées qui le dotèrent de ces institutions qui aujourd'hui encore font son orgueil et l'admiration de l'étranger. Un prêtre généreux, M. de Sillery, avait donné l'exemple par la fondation de cet établissement si précieux pour les Sauvages qui porta son nom. Mentionnons en passant la mort de ce bienfaiteur de notre pays arrivée en 1640. L'élan était donné, on voulut marcher sur d'aussi nobles traces.

Les Relations des Jésuites, répandues en France, faisaient une profonde impression et inspiraient un haut intérêt aux personnes bienfaisantes. Les Pères faisaient appel aux cœurs pieux et dévoués pour la fondation d'un hôpital au sein de la colonie, moyen qu'ils regardaient comme très-puissant pour attirer les Sauvages, et ils demandaient en outre, s'il ne se rencontrerait pas quelques riches capables de consacrer leurs fortunes et leurs personnes elles-mêmes à l'établissement d'un couvent pour l'éducation des pauvres filles indigènes. Leur voix trouva de l'écho en France, et dans le temps où la Compagnie chargée des intérêts du Canada le laissait presque dénué de tout secours, la charité chrétienne, par un contraste frappant, fit des miracles de dévouement et de générosité pour le soulagement et la prospérité de ce même pays. On est étonné de voir combien de gens s'occupaient alors de l'obscur colonie placée sur ces bords lointains. Ici se présentent de suite à notre esprit les noms bénis de Mesdames la Duchesse d'Aiguillon et de la Peltrie.

Madame la duchesse d'Aiguillon s'était toujours montrée fort attachée à la colonie, attachement qu'elle partageait avec le cardinal de Richelieu, son oncle maternel.

Fille du Sieur Vignerod, Seigneur du Pont-Courley, et d'une sœur du Cardinal, elle fut mariée au Sieur Anvoine de Combalet qui mourut peu de temps après. Elle portait ordinairement le nom d'Aiguillon à cause d'une terre que lui avait donnée son oncle. C'est en 1636, qu'elle commença à s'occuper du Canada, et en 1637, elle donna 20,000 francs, voulant que cette somme fût employée à l'érection d'un hôpital en l'honneur du précieux Sang du

Sauveur du Monde, et elle fonda en même temps une messe perpétuelle pour remercier Dieu des grâces qu'il avait faites au Cardinal et à elle-même.

Madame la duchesse d'Aiguillon obtint de la Compagnie la concession de la Seigneurie des Grondines, et en 1638, elle envoya à Québec une douzaine d'ouvriers pour défricher des terres sur son nouveau domaine et commencer aussi les travaux de l'Hôtel-Dieu dans l'enceinte de Québec, sur l'emplacement actuel de l'Institution. Un peu plus tard il fallut acheter de M. Couillard deux arpents, afin de procurer aux Dames Religieuses le moyen de faire le blanchissage du linge de la maison, car il n'y avait point d'eau sur leur terrain primitif, et c'était pour acquérir le ruisseau qui tombait de la rue de la Fabrique sur la terre de M. Couillard, qu'elles firent l'achat en question.

La noble dame ayant ainsi tout préparé, s'adressa aux Augustines de Dieppe pour la desserte de l'hôpital qu'elle voulait fonder. Toutes s'offraient; elle en choisit trois, Marie Guenet, en religion Mère de St. Ignace et les Mères St. Bernard et St. Bonaventure de Jésus.

Pendant que cette institution s'organisait, une autre naissait par les soins de madame de la Peltrie pour l'éducation des jeunes filles sauvages. Cette dame, alors veuve et jeune encore, frappée de la lecture d'une lettre du père Lejeune, adressée aux âmes généreuses de la France, forma la résolution de venir au secours de cette pauvre et ignorante population indigène du Canada.

Marie Magdeleine de Chauvigny, peu de temps après son mariage, avait perdu son époux, le Sieur Grivel de la Peltrie. Elle eut longtemps à résister aux instances de son père qui désirait l'engager dans un second mariage. Elle triompha enfin et résolut de fonder dans la Nouvelle-France un séminaire pour l'instruction des filles françaises et sauvages. Guidée par la Providence, elle réussit à consacrer presque tous ses biens et à se consacrer elle-même à cette bonne œuvre. Wantant obtenir des religieuses Ursulines pour cette institution, elle se rendit à Tours où était une maison célèbre des filles de Sainte Ursule. Elle y fut reçue comme un ange, et obtint une des plus saintes religieuses de toute la France. Cette religieuse, Marie Goyart, était une femme d'une haute pitié, douée d'une intelligence supérieure, et d'une force d'âme qu'on trouve rarement même chez les hommes les plus forts. Toute jeune fille encore, elle avait été forcée par ses parents de se marier, et avait eu un fils, mais son mari étant mort, elle entra chez les religieuses Ursulines, où elle prit le nom de mère de l'Incarnation, nom devenu cher à la colonie et auquel on ajoute souvent et à bon droit celui de Thérèse du Canada. Elle s'adjoignit une jeune religieuse, la Mère St. Joseph, fille du Sieur Savonnière de Latroche, et elles partirent pour Dieppe où les dames Hospitalières étaient prêtes à partir. Elles avaient été conduites dans leur voyage par M. de Berniers, laïc jouissant d'une haute réputation de piété.

Elles trouvèrent à Dieppe une troisième religieuse qui voulut être leur compagne, la Mère Ste. Cécile. Ainsi réunies, les deux petites communautés s'embarquèrent accompagnées du père Vimont qui venait en Canada pour être supérieur des Jésuites qui s'y trouvaient. Le voyage assez long fut signalé par de grands dangers, le vaisseau ayant une fois failli être brisé par une énorme glace; mais enfin elles abordèrent à Tadoussac d'où elles voulurent de suite continuer leur route. Le capitaine, moins pressé qu'elles, voulait construire une chaloupe à cet endroit, de sorte que, ne pouvant maîtriser leur empressement de voir la terre qui devait être témoin de leurs héroïques travaux, elles se décidèrent à monter le fleuve sur une barque chargée de morues qui se rendait à Québec.—Dans leur zèle et leur imprévoyance de la longueur du voyage, elles n'avaient pas songé aux vivres, et elles souffrirent beaucoup de la faim.—Enfin elles arrivèrent dans le port de Québec. Leur arrivée avait été annoncée, et la population toute entière, française et sauvage se rendit pour être témoin du débarquement des héroïnes que leur seule charité amenait sur ces rivages lointains, où un ministère si pénible les attendait. En mettant pied à terre, les religieuses embrassèrent le sol qu'elles adoptaient pour patrie; le canon fit entendre sa grande voix et M. de Montmagny, qui s'était rendu au devant d'elles, les reçut et les conduisit à la chapelle de Notre-Dame-de-Recouvrance, où fut célébrée une messe d'actions de grâces.

Au sortir de la petite église de Champlain, les Dames Religieuses visitèrent les Sauvages établis dans les environs, puis allèrent voir les emplacements de leurs habitations respectives. Celle des Ursulines n'était pas encore commencée et quant à celle des Hospitalières l'on en avait à peine jeté les fondements. Mais M. de Montmagny parvint à leur trouver un logement en attendant que leurs maisons fussent prêtes à les recevoir. Les Hospitalières furent placées dans une maison neuve et bien faite qui avait probablement servi antérieurement de demeure aux commis de la Compa-

gné et qui se trouvait soit à la Basse-Ville, soit ici près du fort. On donna aux Ursulines une petite maison renfermant deux appartements et appartenant à M. Juchereau des Châtelets, associé du Sieur Rosé, l'un des agents de la Compagnie. Ce magasin était situé sur un quai près de l'église actuelle de la Basse-Ville. C'est là que Madame de la Peltrie et ses Sœurs commencèrent l'instruction des petites filles sauvages, auxquelles l'illustre fondatrice montrait la plus tendre affection. On rapporte même que, lorsqu'en montant la côte de la Basse-Ville, à son arrivée, elle rencontrait quelque petite sauvagesse, elle l'embrassait avec tendresse, sans répugnance pour la couche de graisse qui couvrait la figure de l'enfant. Elle gardait avec elle six de ces petites pensionnaires; en sorte qu'il y avait une douzaine de personnes dans ces deux petits appartements qui servaient à la fois de dortoir, de classe et de cuisine.

Pendant l'hiver suivant, qui fut fort dur, les dames de l'Hôtel-Dieu, eurent beaucoup d'occupation, car la petite vérole se mit parmi les Sauvages et les Français nés dans le pays; il est à remarquer que les autres Français furent exempts du fléau. Les sœurs pouvaient à peine suffire et elles endurèrent beaucoup de privations, mais aussi elles eurent le bonheur de sauver un grand nombre de leurs malades.

Pendant Pété de 1610, la petite chapelle de Champlain fut brûlée ainsi que le presbytère et les Jésuites furent à leur tour sans logement. Ils vinrent se réfugier à l'Hôpital dont ils occupèrent la grande salle, dans laquelle ils disaient la messe. Ils obtinrent plus tard une maison pour eux-mêmes.

Sur ces entrefaites, madame d'Aiguillon écrivit aux Hospitalières leur témoignant le désir qu'elle avait qu'elles se transportassent à Sillery à cause des Sauvages qui ne pouvaient que difficilement communiquer avec l'Hôpital, et elle ajoutait 20,000 francs à son premier don, afin de fournir aux dames les moyens d'effectuer ce transport. Celles-ci souscrivirent d'autant plus volontiers à cette demande qu'elles se trouvaient fort gênées par suite de l'occupation de leur grande salle par les pères. Mais il n'y avait pas encore de maison à Sillery, celle qu'ils faisaient construire au-delà de la chapelle des Jésuites n'étant pas terminée. En attendant ils trouvèrent une maison en deçà de la Pointe-à-Puiseau, maison que M. Puiseau, qui avait suivi Champlain dans ce pays, avait bâtie, et qui était un petit bijou. Ce monsieur l'offrit aux religieuses qui l'habitèrent jusqu'à Pztonne, temps auquel elles purent aller occuper leur propre maison qui se trouvait en état de les recevoir. Ce fut donc là que commença l'Hôtel-Dieu qui, plus tard, fut transporté à Québec sur l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui.

Revenons aux Jésuites que nous avons laissés chez les Hurons dans une position si périlleuse à cause de la mortalité qui décimait leurs villages Itonatiria et Ossossané où ils résidaient, mortalité que les barbares attribuaient à leurs maléfices.—Les pères voyant le danger qu'ils couraient et le peu de succès de leurs efforts dans ces villages, choisirent pour leur résidence un autre lieu admirablement situé entre un petit élargissement de la rivière Wye et le lac Huron. De cette résidence, nommée Sainte Marie, le père Supérieur envoyait les Jésuites prêcher partout par les villages, où vers ce temps ils reçurent dans le sein de l'Eglise un assez grand nombre d'Iroquois. Voici à quelle occasion.

Cette même année 1639, un parti d'Algonquins et de Hurons se mit en campagne pour porter la guerre chez les Iroquois. Une partie des guerriers ayant pris les devants rencontra une bande de cent Iroquois qui en tua un grand nombre et dispersa les autres, ne pouvant faire néanmoins qu'un seul prisonnier qui leur persuada que le détachement qu'il venait de défaire était la majeure partie du parti auquel il appartenait.

Trompés par cette espérance, les Iroquois attendirent les Algonquins et les Hurons qui fondirent bientôt sur eux au nombre de plus de trois cents. La première chose que firent les Sauvages des cantons iroquois à la vue du piège dans lequel ils étaient tombés, fut de casser la tête au prisonnier qui avait ainsi sacrifié sa vie pour l'avantage de sa nation, puis ils songèrent à se débarrasser, mais un de leurs chefs, le chef des Onneyouths, élevant la voix, s'écria: "Iroquois, le soleil nous éclaire encore de ses rayons, si vous voulez commettre une telle lâcheté, attendez au moins qu'il ait caché sa face." Ce peu de mots les décida à tenir ferme jusqu'à la mort, et ils se battaient en désespérés; mais la partie était trop inégale, ils furent tous tués ou faits prisonniers, on en deux seulement s'échappèrent. Les vainqueurs emmenèrent leurs prisonniers dans leurs villages où la mort les attendait précédée, comme d'usage, de cruautés indicibles. Sûrs de perdre bientôt la vie, les malheureux Iroquois prêtèrent en assez grand nombre l'oreille aux exhortations des Jésuites qui les baptisèrent. L'un d'entre eux montra des dispositions admirables et s'il mourut en brave, les malheureux Iroquois prêtèrent en assez grand nombre l'oreille aux exhortations des Jésuites qui les baptisèrent. L'un d'entre eux montra des dispositions admirables et s'il mourut en brave, les malheureux Iroquois prêtèrent en assez grand nombre l'oreille aux exhortations des Jésuites qui les baptisèrent.

avait arrêté la fuite de ses compatriotes. On le réservait au supplice le plus affreux.

Il fut attaché sur un échafaud avec un de ses compagnons afin qu'ils pussent être aperçus de tout le village.—Les Hurons avaient remarqué que le baptême donnait aux prisonniers plus de patience et de force au milieu des souffrances, aussi avaient-ils fait tous leurs efforts pour empêcher les Jésuites de les convertir, et quand ils virent que leur opposition avait été vaine, ils redoublèrent de rage et de cruauté pour abattre le courage de leurs patients.

Le chef Iroquois, qui avait reçu au baptême le nom de Paul, attendait avec calme la mort qui allait lui ouvrir le ciel. Son compagnon fut tué presque immédiatement et les bourreaux, de rage d'avoir sitôt fait mourir une de leurs victimes, sentirent augmenter leur fureur contre celle qui survivait. Au milieu des douleurs horribles qu'il endurait, le pauvre Paul semblait impassible et trouvait assez de force pour adresser aux Jésuites des paroles pleines de douceur, exprimant ses regrets que son compagnon eût montré quelque impatience dans son supplice. Lorsqu'on lui eut enlevé la chevelure, il s'affaissa sur lui-même et les Sauvages le crurent mort. Soudain se relevant, il renversa l'échelle, se saisit d'un tison, et pendant assez longtemps empêcha les Hurons de monter sur l'échafaud. Enfin il tombe, on s'empare de lui, on le roule sur les cendres rouges qui se mêlent à son sang et couvrent tout son corps d'une croûte affreuse. Pendant il s'arme d'un nouveau tison et s'élance vers le village, comme pour y mettre le feu. Personne n'ose le poursuivre; mais un bâton, qu'on lui jette entre les jambes, l'abat et on se précipite sur lui pour le replonger dans le brasier; on lui coupe les pieds et les mains. Eh bien! prodige de courage et de force humaine, ce tronc informe et noirci trouve encore assez de vigueur d'âme et de corps pour se traîner sur les genoux et sur les coudes contre ses bourreaux qu'il fait fuir; un de ces cruels bourreaux se détermina alors à le tuer pour faire rôtir ensuite son cadavre et le dévorer selon l'usage.

(A continuer.)

EDUCATION.

Conseils aux Instituteurs.

XVII.

MOYENS D'ENCOURAGEMENT.

Les moyens par lesquels le maître peut agir sur les caractères si divers de ses élèves sont de deux sortes, ceux d'excitation et ceux de répression: un sage mélange des uns et des autres rend le succès plus certain.

Les premiers sont ceux qui dirigent la volonté de l'élève vers le bien par les émotions du plaisir et de l'espoir; les seconds sont ceux qui la détournent du mal par les impressions de la crainte et de la douleur.

Occupons-nous d'abord des premiers.

Ce sont la raison, le sentiment religieux, l'amour filial, les louanges, l'émulation, les récompenses.

On peut parler raison aux enfants, pourvu que l'on conserve assez d'autorité sur eux pour se faire obéir sans avoir besoin de recourir à ce langage. S'ils sont habituellement dociles, pourquoi ne leur expliquerait-on pas, quand on le peut sans inconvénient, les motifs de la conduite qu'on tient à leur égard?

Cherchez, dit Fénelon, tous les moyens de rendre agréables aux enfants les choses que vous exigez d'eux. En avez-vous quelqu'une de fâcheuse à proposer, faites-leur entendre que la peine sera bientôt suivie du plaisir. Montrez-leur toujours l'utilité des choses que vous leur enseignez, faites-leur en voir l'usage. "C'est, leur direz-vous, pour vous mettre en état de remplir dans la suite avec succès les devoirs de la profession que vous aurez embrassée; c'est pour former votre jugement; c'est pour vous apprendre à faire vos affaires vous-mêmes, sans crainte d'être trompés; c'est pour vous détourner d'une habitude qui vous deviendrait nuisible."

Le sentiment religieux a une force bien supérieure à celle de la raison. Heureux le maître qui sait l'employer avec succès, et qui profite de l'innocence de ces jeunes cœurs pour donner à toutes leurs déterminations, comme premier mobile, le désir de plaire à Dieu ! La pureté ne cessera jamais de résider en eux, et sous la protection de cette gardienne divine se conserveront toutes ces vertus aimables qui font le mérite et le charme de l'enfance. Mais pour obtenir de tels succès, il faut en être digne. Parlez de la religion avec enthousiasme, mais soyez vous-même animé d'une religion vive et sincère. Cette ardeur sacrée est contagieuse : qui ne la ressent point, ne la transmet pas.

Entretenez avec soin dans l'âme de l'élève le désir de plaire à ses parents ; faites-lui considérer la satisfaction de ces parents bien-aimés comme la plus belle couronne qui puisse récompenser ses efforts : qu'il se livre au travail dans l'intention de leur être agréable ; qu'il s'abstienne de ce qui est mal, pour épargner au chagrin à un père, à une tendre mère. Je vous l'ai déjà dit, c'est une sorte de sacrilège que d'abuser du sentiment dans l'éducation ; mais ce moyen, sagement employé, adoucit le caractère et élève l'âme.

La louange, à laquelle les enfants sont naturellement fort sensibles, peut aussi produire les plus heureux effets ; autant ils redoutent la honte et le mépris, autant ils sont heureux de recevoir des marques d'estime. Sachez donc à propos les stimuler par la louange, mais ne l'employez qu'avec une sage réserve : la louange prodiguée perd tout son prix, l'enfant n'y est plus sensible : donnée sans discernement, elle produit l'orgueil ; l'enfant s'élève dans sa pensée au-dessus de tout le monde, il devient vaniteux, exigeant, opiniâtre. Ne le louez donc que rarement, avec réserve : qu'il comprenne que ce qui en lui est bien, n'est bien que relativement à la faiblesse de son âge ; qu'il sente toujours l'indulgence au fond de l'éloge.

Entretenez l'émulation parmi vos élèves ; un enfant que les plus vives exhortations n'ont pu tirer de son apathie fera quelquefois des efforts extraordinaires pour ne pas rester au-dessous de son camarade. L'émulation sans jalousie est un excellent ressort entre les mains d'un maître habile. Quelques moralistes, injustes envers l'émulation, lui ont attribué des torts qui ne sont pas les siens. Si dans quelques jeunes esprits elle dégénère en une fièvre jalouse, c'est que ces esprits étaient déjà ou corrompus, ou bien près de l'être. Chez les enfants dont le cœur s'est conservé pur, l'émulation est un sentiment plein de charme, qui non-seulement s'allie à l'amitié, mais la rend plus vive ; ces combats innocents que des enfants aimables se livrent sous les yeux d'un maître, n'ont pour résultat que des défaites sans humiliation et des victoires sans orgueil.

L'empire de l'émulation est d'autant plus puissant que l'enfant, naturellement imitateur, est prompt à suivre ou même à dépasser l'exemple que les autres enfants lui donnent ; il rougira bientôt d'être inactif ou indocile, si tout le monde autour de lui se dispute la palme de l'obéissance et du travail.

Les récompenses sont un puissant aiguillon pour la jeunesse ; un maître habile et zélé saura les varier, et faire considérer aux enfants comme des récompenses mille petites faveurs que d'autres leur accordent sans discernement ; il ne les réservera pas toutes pour le succès ; l'application soutenue, la conduite sans reproche auront aussi les leurs, et ce ne seront pas les moins méritées.

Je dirai des récompenses comme des louanges : trop multipliées, elles perdent insinément de leur prix. Ne les distribuez qu'avec une extrême réserve, tout en prenant garde de décourager l'élève dont l'espérance est déçue ; sachez les faire attendre, et surtout les faire acheter.

TH. II. BARBAU.

De la Calligraphie.

III (Suite.)

QUESTION.

LES COMMENÇANTS DOIVENT-ILS SE SERVIR DE PLUMES NATURELLES OU DE PLUMES MÉTALLIQUES.

RÉPONSE.

L'accueil favorable dont les plumes d'acier ont été l'objet jusqu'ici, en prouve suffisamment l'utilité ; elles répondent, en effet, à un besoin vivement senti par tous ceux qui ne savent pas tailler leurs plumes, et elles seront, selon toute probabilité, toujours recherchées ; car, quoi qu'on fasse, un très-grand nombre d'élèves ne possédant pas ou ne possédant pas bien, en cessant de fréquenter l'école, l'adresse de tailler les plumes, force leur sera de recourir alors aux plumes métalliques.

Ils seraient encore forcés d'y recourir pour une autre raison ; il faut un canif, même un bon canif, pour tailler une plume naturelle, et tout le monde n'a pas de l'argent pour cet objet. De plus, un canif s'émousse ; il est nécessaire de le faire repasser souvent : ce sont de nouveaux frais. Et puis, si on habite la campagne, surtout si l'on est éloigné du chef-lieu, ou si le canif vient à se perdre ou à se casser, que faire alors ?

D'un autre côté, dans la plupart des bureaux aussi bien que dans les maisons de commerce, on est presque partout si pressé par la besogne, qu'on trouve toujours difficilement le temps de tailler ou de retoucher seulement sa plume d'oie chaque fois qu'on en éprouve le besoin, et ce besoin se fait sentir souvent, surtout lorsqu'on passe les écritures sur les gros livres. Et alors quel embarras et quel sujet d'impatience pour certaines personnes, principalement pour celles qui ne sont ni adroites ni habiles à tailler une plume !

Puisque tous les élèves peuvent ou doivent être obligés, pour une cause quelconque, de faire un jour ou l'autre usage de plumes d'acier, il paraîtra assurément avantageux à toute personne réfléchie que les enfants soient exercés, sous la direction de leur instituteur, à s'en servir utilement, et, de plus, éclairés par lui sur les soins de propreté à prendre pour les faire durer le plus longtemps possible.

L'utilité de ces plumes ne saurait donc être contestée ; mais la chose importante pour les maîtres, c'est de savoir si elles conviennent pour les enfants, et si leur emploi dans les écoles présente des avantages.

Une longue pratique a prouvé que les plumes métalliques, quand elles sont bien choisies, bien appropriées aux élèves, peuvent être employées avec de grands avantages dans les classes : on trouve, en s'en servant, économie de temps et d'argent, deux choses précieuses, et l'on en obtient des résultats beaucoup plus satisfaisants qu'avec les plumes naturelles ; toutefois, ces dernières sont préférables pour les premiers mois de leçons aux jeunes enfants, principalement à ceux dont la main n'est pas heureusement organisée.

On croit généralement que les plumes d'acier rendent la main lourde ; c'est vrai, si les enfants écrivent en gros, et surtout avec une plume fine ; mais ce n'est pas vrai, si on les fait écrire en moyen, et si l'on a soin de ne leur remettre que des plumes dont la largeur du bec égale à peu près l'épaisseur du plein des lettres, c'est-à-dire les trois quarts ou au moins la moitié d'un millimètre. Il convient en outre que ces plumes soient plutôt dures que tendres. Soivez attentivement les commençants, et vous vous convaincrez que la plume métallique, si elle est bonne, communique, au contraire, de la légèreté aux mains lourdes et de la fermeté aux mains trop légères. C'est que les mains lourdes ne tardent pas à reconnaître que cette plume ne se conduit facilement, et qu'on n'évite de déchirer le papier, qu'autant qu'on n'appuie pas dessus. Les mains trop légères s'aperçoivent bientôt, au contraire, qu'il faut appuyer un peu sur la plume, non-seulement pour mieux marquer leurs traits, mais encore pour assurer les mouvements qui, sans cela, prendraient souvent une direction tout opposée à celle que l'esprit veut leur donner.

N'est-il pas avantageux et d'un heureux effet que les enfants, qui presque toujours appuient si fortement sur la plume, soient portés instinctivement à perdre cette habitude pénible et si nuisible à la bonté, à la rapidité de l'exécution ?

Une remarque générale, c'est que les écoles où l'écriture présente un ensemble satisfaisant, sont celles où l'usage des plumes métalliques est adopté. En effet, ces plumes, qui se tiennent mieux et se dirigent plus sûrement, facilitent les mouvements, favorisent l'exécution et donnent, par suite, une cursive plus penchée et plus gracieuse, ainsi qu'une expédition plus légère et plus rapide, surtout plus également uniforme, tant pour la pureté des pleins que pour la netteté des liaisons.

Il faut dire pourtant, dans l'intérêt de la vérité, que les nombreux avantages que présente l'emploi des plumes métalliques dans les classes, ne sont néanmoins tous assurés qu'autant qu'elles sont bien choisies, et que l'instituteur a soin de proscrire les plumes à bec fin pour les commençants, et de veiller à ce que les jeunes élèves surtout cessent de se servir d'une plume dès qu'elle n'est plus bonne. Une plume métallique trop fine ou fatiguée se conduit difficilement, contrarie les mouvements de la main, rend l'exécution pénible et donne une mauvaise écriture. C'est faute de ces soins si faciles que les écritures, dans certaines écoles, ne sont pas ce qu'elles pourraient être.

En résumé, les plumes métalliques sont une invention dont les résultats sont des plus heureux; elles présentent aux familles une véritable économie de dépense, et aux instituteurs une grande économie de temps; elles font éviter l'usage des caillots toujours si dangereux dans les mains des enfants, toujours si nuisibles au mobilier des classes; elles favorisent l'exécution et assurent aux efforts des maîtres et des élèves des résultats plus satisfaisants. Il importe donc de faire évaluer les plumes métalliques, et MM. les Inspecteurs seraient bien d'en recommander l'emploi.

J. TAULET.

(Conférences sur l'Écriture.)

Exercices pour les Élèves des Ecoles.

EXERCICE DE GRAMMAIRE.

Verbes réfléchis.

DICTIONNAIRE.—Jérôme J. est un vieux loup de mer, qui, après avoir mené la vie la plus aventureuse, après avoir parcouru les deux hémisphères pendant près de vingt-cinq ans, a fini par s'établir marchand ferrant dans un de nos villages. Malgré ses fatigues passées, et bien qu'il soit presque sexagénaire, Jérôme est encore un des hommes les plus forts qu'il soit possible de voir aux alentours, et à cette vigueur peu commune il joint une intrépidité poussée jusqu'à l'exagération; aussi, quand un taureau furieux s'est échappé de son étable; quand, dans un incendie, il faut aller dans quelque endroit bien dangereux, c'est toujours à Jérôme que l'on a recours, et Jérôme n'a jamais fait défaut. Mais c'est surtout avec les chevaux méchants ou fougueux que le marchand ferrant aime à faire valoir son adresse et son intrépidité, car, ayant longtemps vécu avec les gauchos de l'Amérique, dans ces prairies de la Plata où des milliers de chevaux galopent en liberté, il excelle dans l'art de dompter ces animaux.

Un fermier du pays ayant, dans une tournée qu'il faisait dernièrement, rencontré un cheval magnifique et qui cependant on voulait vendre à très-bon marché, parce qu'il était impossible de le monter, l'acheta sans marchander et se le fit amener immédiatement. Notre homme, se flattant d'avoir fait une bonne affaire, grâce à l'habileté de Jérôme, fait venir le marchand, l'invite à déjeuner, et, pendant le repas, il lui raconte malicieusement qu'il connaît un cheval dont personne n'a jamais pu venir à bout. Jérôme, pris par son faible, soutient que l'animal n'a jamais eu à faire qu'à des conscripts qui ne savaient pas s'y prendre, et qu'il donnerait dix ans de sa vie pour se trouver en tête-à-tête avec un pareil gaillard. « Eh bien! répartit le fermier, vous allez être servi à souhait, car ce gaillard est dans mon écurie. »

Exercices.

Quels sont les verbes contenus dans la première phrase?—*Est, avoir mené, avoir parcouru, a fini, s'établir.*

Quel verbe est ce dernier?—C'est un verbe réfléchi direct; parce que *établir* est un verbe transitif direct, dont *se* ou *soi* est le complément.

Donnez les temps composés de l'indicatif de ce verbe, en prenant pour sujet une femme. Une femme *s'est établie, s'était établie, se fut établie, se sera établie.*

Donnez les temps composés du conditionnel et du subjonctif du même verbe avec le sujet plusieurs femmes.—Plusieurs femmes *se seraient établies, qu'elles se soient établies, qu'elles se fussent établies.*

Y a-t-il un autre verbe réfléchi un peu plus loin?—Oui, dans la phrase quand un taureau furieux s'est échappé de son étable.

Comment est écrit *échappé*? et pourquoi?—*Échappé* est un masculin singulier, parce qu'il doit s'accorder avec *taureau furieux*, qui est du masculin et du singulier.

Écrivez la même phrase, en prenant pour sujet deux taureaux. —Quand deux taureaux furieux se sont échappés de leur étable.

Quels sont les verbes contenus dans la phrase mais c'est surtout, etc., jusqu'à ces animaux?—Ce sont les verbes *c'est, aime, faire, valoir, ayant vécu, galopent, il excelle, dompter.*

Parmi ces verbes y en a-t-il qui puissent être réfléchis?—Qui, le verbe *faire, cela se fait.*

Donnez le temps, le nombre et la personne de tous les autres, et dites d'où ils viennent.—*Est*, troisième personne du singulier du présent de l'indicatif de *être*;—*aime* troisième personne du singulier du présent de l'indicatif d'*aimer*; *valoir*, infinitif présent de *valoir*; *ayant vécu*, participe passé de *vivre*; *galopent*, troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif de *galoper*; *excelle*, troisième personne du singulier du présent de l'indicatif d'*exceller*; *dompter*, infinitif présent de *dompter*.

Indiquez les verbes contenus dans la phrase suivante, jusqu'à immédiatement.—Ce sont les suivants: *Ayant rencontré, faisait, roulait, rendre, était, monter, acheta, marchander, fit, amener.*

Y a-t-il un verbe réfléchi?—Oui, le verbe *se fit amener.*

Est-ce un verbe réfléchi direct?—Non, parce que le pronom *se* est complètement indirect de *amener*; il le fit amener à soi.

Prenez parmi les verbes que vous venez de citer ceux qui sont aux modes impersonnels, et dites de quel mot ils sont compléments, s'ils ont eux-mêmes un complément et quel complément ils ont.—*Ayant rencontré*, participe passé, a pour complément un cheval magnifique; *rendre*, infinitif présent, complément de *roul.* *ait*, a pour complément *que* (lequel cheval) et *a bon marché*; *monter*, infinitif présent, complément de la préposition *de*, a pour complément *le* (lui); *marchander*, à l'infinitif présent, est complément de *sans*; *amener*, à l'infinitif présent, est complément de *fit* et à pour complément direct *le* (lui, le cheval).

Relevez les verbes compris dans la phrase: *Notre homme... jusqu'à venir à bout.*—Ce sont les suivants: *Se flattant, avoir fait, fait venir, invite, déjeuner, raconte, connaît, a pu, venir.*

Y a-t-il un verbe réfléchi?—Il y a le verbe *se flatter*, qui est réfléchi direct.

Donnez quelques temps composés de ce verbe, en prenant successivement pour sujets un homme, une femme, deux hommes, deux femmes.—Un homme *s'est flatté*, une femme *s'était flattée*, deux hommes *se furent flattés* deux femmes *se seront flattées.*

Quels sont, parmi les verbes qui suivent, ceux qui peuvent être réfléchis?—Ce sont *inviter, raconter, connaître.*

Comment *inviter* peut-il être réfléchi?—On dit en plaisantant d'une personne qui restait si longtemps qu'il a fallu l'inviter nécessairement, *elle s'est invitée elle-même.* Dans le sens réciproque, il n'y a pas de difficulté: Ces deux personnes se sont invitées à dîner.

Comment *raconter* peut-il être réfléchi?—On dit d'un homme qu'il *se raconte* quelque chose, comme il *se le raconte.* Dans le sens réciproque, il n'y a pas de difficulté: Ces deux hommes se sont raconté leurs aventures. Dans tous les cas, comme verbe réfléchi, il est indirect, puisque c'est toujours *raconter à soi.*

Comment *connaître* devient-il réfléchi?—Dans le verbe *se connaître.* *Connais-toi toi-même*; il n'y a rien de plus difficile que de se connaître; combien de gens, s'ils s'étaient connus, auraient été plus modestes!

Y a-t-il des verbes réfléchis dans la fin de la diétée?—Il y en a deux, *s'y prendre* et *se trouver.*

Quel verbe est *s'y prendre*?—C'est le verbe réfléchi direct *se prendre* accompagné du relatif invariable *y.*

Donnez les premières personnes des temps composés de l'indicatif de ce verbe, en supposant que ce soit une femme qui parle.—Je m'y suis prise, je m'y étais prise, je m'y fus prise, je m'y serai prise.

Donnez les premières personnes des temps composés du conditionnel et du subjonctif du même verbe en supposant pour sujet plusieurs femmes.—Nous nous y serions prises; que nous nous y soyons prises; que nous nous y fussions prises.

Quel verbe est *se trouver*?—C'est un verbe réfléchi direct.

Comment se comporte le participe dans les temps composés?—Il s'accorde en genre et en nombre avec son sujet. Il s'est trouvé, elle s'est trouvée, ils se sont trouvés, elles se sont trouvées.

Le même verbe pourrait-il être réfléchi indirect?—Oui, s'il avait un complément direct autre que *se*, comme dans *je me suis trouvé un protecteur sur lequel je ne comptais pas.*

Quelle est alors la règle pour le participe?—Il reste invariable comme dans tous les verbes réfléchis indirects à moins que son complément direct ne le précède.

Composition grammaticale.

Mettez en français correct les phrases suivantes qui terminent la diétée, et où les verbes sont seulement indiqués par leurs infinitifs. Jérôme *enchanter*, *courir* détacher l'animal, *l'amener* dans la

cour, et, en homme qui connaît son affaire, commencer à l'examiner attentivement, en le regarder dans les yeux. Le cheval, loin de se laisser intimider par le regard du maréchal, couche les oreilles et cherche à le mordre. Par ma foi, s'écrier le vieux loup de mer, je voudrais me trouver en face d'une mauvaise bête. Eh bien! je crois que je rencontrerai ce que je désire, car voilà bien le plus mauvais gredin de cheval que je vois jamais. Mais (vous) être tranquille. J'en fais mon affaire. Ce n'est pas plus difficile que cela, et d'un bond il était à cheval.

La bête naturellement vicieuse et se trouvant, en outre, surprise par cet assaut imprévu, bondir, se dérober, essayer de démonter l'audacieux cavalier; puis, voyant qu'elle n'en pourroit venir à bout, elle se lève sur les pieds de derrière et se renverse sur lui. Les spectateurs, effrayés par ce dénoûment, s'empressent autour de Jérôme, qui était étendu sans mouvement. Mais tous leurs soins ne pourroient le rappeler à la vie.

On envoya chercher un médecin, qui pratiqua une saignée et parvint à lui faire reprendre connaissance. Quand le vieux marin eut rouvert les yeux et qu'il rassembla ses souvenirs, il fit signe au fermier de s'approcher, puis il lui dit: "Surtout ne vous défaites pas de votre cheval, car je avois un compte à régler avec lui, et je vous garantis que j'en fais une excellente bête."

corrigé.—Jérôme enchanté court détacher l'animal, l'amène dans la cour, et, en homme qui connaît son affaire, commence à l'examiner attentivement en le regardant dans les yeux. Le cheval, loin de se laisser intimider par le regard du maréchal, couche les oreilles et cherche à le mordre. "Par ma foi! s'écrier le vieux loup de mer, je voulais me trouver en face d'une mauvaise bête, eh bien! je crois que j'ai rencontré ce que je désire, car voilà bien le plus mauvais gredin de cheval que j'aie jamais vu. Mais soyez tranquille, j'en fais mon affaire, ce n'est pas plus difficile que cela:" et d'un bond il était à cheval.

La bête, naturellement vicieuse et se trouvant, en outre, surprise par cet assaut imprévu, bondit, se dérobe, essaye de démonter l'audacieux cavalier; puis, voyant qu'elle n'en peut venir à bout, elle se lève sur ses deux pieds de derrière et se renverse sur lui. Les spectateurs, effrayés par ce dénoûment, s'empressent autour de Jérôme, qui était étendu sans mouvement; mais tous leurs soins ne purent le rappeler à la vie.

On envoya chercher un médecin, qui pratiqua une saignée et parvint à lui faire reprendre connaissance. Quand le vieux marin eut rouvert les yeux et qu'il eut rassemblé ses souvenirs, il fit signe au fermier de s'approcher, puis il lui dit: "Surtout ne vous défaites pas de votre cheval, car j'ai un compte à régler avec lui, et je vous garantis que j'en ferai une excellente bête."

PROBLEME D'ARITHMETIQUE.

Une femme tricote des bas de laine, qu'elle vend au prix de 50 sous la paire. La laine lui coûte 35 sous la livre et 8 paires de bas pèsent juste 3 lbs. On demande ce qu'elle gagne par paire de bas, et ce qu'elle gagne par année, sachant qu'elle fait 5 bas par semaine?

PROBLEME DE GEOMETRIE.

On demande le volume de terre qu'il a fallu enlever pour creuser un fossé de 525 arpents de long, de 1 pied de large au fond, de 5 pieds de large à la surface et de $1\frac{1}{2}$ pieds de profondeur?

T. D.

AVIS OFFICIELS.



ANNEXIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur-Général, a bien voulu, par minute en conseil en date du 12 de ce mois:

1o. Annexer à la municipalité scolaire de la Grande-Rivière, dans le comté de Gaspé, la partie ci-après décrite de la municipalité scolaire de Percé; savoir:—Toute cette partie de territoire qui s'étend depuis le ruisseau connu sous le nom de: *Ruisseau-a-Lapierre* jusqu'à la ligne seigneuriale de la Grande-Rivière susdite.

2o. Annexer à la municipalité scolaire de la Grande-Rivière sus-nommée, la partie ci-après décrite de la municipalité scolaire de l'Abou; savoir:—Toute cette partie de territoire qui s'étend depuis la limite ouest de la municipalité susdite de la Grande-Rivière jusqu'au pont de la rivière du Petit-Pabos.

NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur-Général, a bien voulu, par minute en Conseil en date du 21 du mois de janvier dernier, approuver les nominations suivantes:

Comté de Chicoutimi—Bagotville: M. Thomas Gagnon.

Comté de Kamouraska.—Kamouraska: M. Nicolas Hébert, prêtre, MM. Edouard Roy dit Desjardins et Louis Roy dit Desjardins.

Comté de Lotbinière.—Ste. Agathe No. un: MM. Patrick Noonan, jeune, James Noonan, Denis McGinley, James McGinley et Patrick Ryan. En date du 12 de ce mois:

Comté de Témiscouata.—Village de St. Edouard: Joseph Eusebe Hudon et Thomas Jarvis, écuycrs.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

Melle. Mary Jane Doherty a obtenu, dans le cours de l'année 1861, un diplôme pour écoles modèles:

MM. Henri Filteau, James Ryan, Melles. Marie Céline Fournier et Clorinde Biéland ont, dans le cours de la même année, obtenu des diplômes pour écoles élémentaires.

F. N. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

MM. Tay Edwards, John Edwards, Andrew Leadlie, Robert L. Fosburg, Edward Rivard, Melles. Mary McGibbon, Janet McGibbon, Elizabeth Canfield et Elizabeth P. Parker ont, dans le cours de décembre dernier, obtenu des diplômes pour écoles élémentaires.

A. N. RENNIE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE L'OTTAWA.

M. Alexander A. Grant a, le 18 de janvier dernier, obtenu un brevet d'école élémentaire.

M. Bolton McGrath a, le 5 de ce mois, obtenu un diplôme pour académies.

Melles. Johanna Bourke, Clarissa C. D. Draper, Mary Merriman et Emily A. Kendall ont, le 10 de ce mois, obtenu des diplômes pour écoles élémentaires.

JOHN R. WOODS,
Secrétaire.

DOSS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants:

De M. l'abbé H. Versau, Principal de l'école Normale Jacques Cartier: *Traité des Récitifs*, par A. Payen et A. Chevalier, 2 vols.

De M. J. N. Duquet: "Le Vritable Petit Albert ou secret pour acquérir un trésor," etc. 25 exemplaires.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTRÉAL, (BAS CANADA), FÉVRIER 1862.

Nous nous empressons de remercier les éditeurs de l'*Ordre*, du *Colonisateur*, du *Canadien*, du *Courrier de St. Hyacinthe*, de la *Gazette de Sorel*, de la *Réforme*, du *Journal de Québec* de l'*Ère Nouvelle*, de la *Minerve*, et du *Courrier du Canada*, qui ont bien voulu reproduire notre appel au public canadien. Nos confrères sont priés de nous faire savoir s'ils ont reçu les séries complètes du *Journal* que nous leur avons expédiées.

La Taxe des Ecoles.

Le temps est passé où cette taxe s'imposait difficilement et tout au moins ne se payait qu'à regret. Il y a encore, il est vrai, un petit nombre de municipalités où l'on ne prélève point la cotisation légale et où la somme fournie par les contribuables est formée au moyen d'une contribution volontaire ; mais en général non-seulement on se cotise très-volontiers pour le montant requis, mais encore en beaucoup d'endroits, on se cotise pour le double et pour plus du double de la somme exigée par la loi.

On sait que la loi permet aujourd'hui d'élever la cotisation annuelle à quelque montant que ce soit, de l'imposer en tout temps de l'année, et d'imposer aussi en tout temps de l'année, avec l'autorisation du Surintendant, des cotisations spéciales pour le paiement des dettes.

C'est à ce dernier moyen que doivent avoir recours les municipalités, dont la part de subvention se trouve diminuée par l'opération du nouveau recensement. Il est très-peu de municipalités pour lesquelles cette diminution excède une centaine de piastres ; elle est en moyenne de trente à quarante piastres seulement, et dans les dispositions actuelles de nos paroisses en fait d'éducation, il en est très-peu où la petite somme que chacun aura à payer pour combler le déficit, ne soit fournie de grand cœur.

Si cette subite diminution a pu paraître onéreuse au premier abord à quelques municipalités, elles doivent réfléchir qu'elles ont depuis bon nombre d'années beaucoup d'autres paroisses, dont la population avait augmenté, n'ont reçu qu'une bien faible part de ce qui leur était dû, et n'ont pu conduire leurs affaires scolaires qu'à force de sacrifices. Le gouvernement ne pouvait donc trop s'empresse de venir en aide à ces dernières ; et il ne pouvait le faire qu'en adoptant le recensement pour base comme le veut la loi et cela le plus promptement possible.

Pour revenir à la taxe des écoles, nous sommes heureux de reproduire un excellent article de l'*Echo*, sur les taxes utiles et profitables et les taxes inutiles ou ruineuses. Nous pourrions ajouter aux réflexions de notre confrère, que l'ignorance elle-même est la plus lourde de toutes les taxes.

Celui-là paie la taxe de l'ignorance, qui est obligé de consulter un avocat ou un notaire, non point parcequ'il s'agit d'une question de loi qu'il ne pouvait pas éclaircir lui-même ; mais seulement parcequ'il ne sait pas lire.

Celui-là paie la taxe de l'ignorance, qui, faute de savoir lire, se trouve dupé dans un acte ou dans une transaction.

Celui-là paie la taxe de l'ignorance, qui, ne pouvant lire les journaux, manque de gagner de l'argent, ou même en perd, faute des renseignements qu'il y aurait trouvés.

Celui-là paie la taxe de l'ignorance, qui faute de connaissances suffisantes, ne réussit point dans l'état qu'il a choisi ou que les circonstances lui ont imposé.

En un mot il n'y a pas d'instant, pour bien dire, dans la vie, où l'homme ignorant ne soit *taxé*, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, et le plus souvent, il paie sans le savoir ; il est plus que tout autre *taillable et corvéable à merci*.

Les bonnes et les mauvaises taxes.

« Il est d'usage immémorial de crier contre les taxes ; et quoique chacun doive se dire : après tout, il m'en reviendra quelque chose, puisque cet argent sert à payer l'armée qui défend le pays et nos frontières ; les *polices* qui me garantissent contre les voleurs ou les assassins ; les *routes* par lesquelles je passe, ne fût-ce qu'à pied ; les *monuments publics* qui font la gloire de mon pays, etc., etc., etc. ; combien cependant, quand le percepteur se présente à la maison, ou qu'il faut payer à la barrière, combien, dis-je, oubliant alors ce petit raisonnement, pestent, s'impatientent et crient qu'on est ruiné ?

« Dans le fait, il faut convenir qu'il y a manière plus divertissante de dépenser son argent ; toutefois, il faut admettre aussi que ce n'est pas là la taxe la plus lourde, et que si l'on voulait s'exonérer des taxes que l'on paye de *par ailleurs* et cela très-bénévolement, on serait encore fort riche.

« Voyons un peu.

« *La taxe de la paresse*, combien ne pèse-t-elle pas lourdement sur ces grands fainéants qui, au lieu de nourrir leur famille, vont flâner au soleil, fumer leur pipe, et ne cherchent de l'ouvrage qu'en priant Dieu de ne pas leur en donner !

« *Et la taxe du jeu* ! Combien ne vide-t-elle pas de poches, n'aplatit-elle pas de bourses ; combien ne fait-elle pas faire de jeûnes et d'abstinences, en dehors de ceux commandés par l'Eglise ! Combien de familles ne sont-elles pas réduites par elle, à la mendicité ! Cette taxe cependant est bien volontaire.

« *Et la taxe de la pipe* ! Que de beaux écus, que de belles et bonnes piastres ne dissipe-t-elle pas en fumée ! Autrefois, les riches seuls fumaient, et ils n'en faisaient pas mieux. Aujourd'hui, les ouvriers fument, les habitants fument, des femmes même fument, les bambins de 12 à 15 ans fument. N'est-ce pas pitié ? Que de livres de pain, de viande, que de cordes de bois sont dévorées par le tabac ! Bon article au budget, mes amis, n'est-ce pas ?

« *Et la taxe du cabaret* ! Oh ! pour celle-là, je m'y arrête, car c'est un de ces ennemis que je ne rencontre jamais sans lui livrer bataille.

« Voulez-vous savoir ce qu'elle coûte cette *taxe du cabaret* ? Voici le relevé qui a été fait en Angleterre, il n'y a que quelques années ; il est assez curieux pour qu'on y réfléchisse, surtout lorsqu'on saura qu'on a laissé de côté, dans les chiffres suivants, ce qui a été bu en famille.

Eaux de vie, eaux de vie de genièvre, rhum, ..	720,255,290 fr.
Bières de toute espèce,	604,579,125

Total général, par an. 1,324,834,415 fr.

« C'est-à-dire, en monnaie de France : Un milliard, trois cent vingt-quatre millions, huit cent trente-quatre mille, quatre cent quinze francs. En monnaie d'Angleterre : Deux cent vingt millions, cent trente-neuf mille, soixante-neuf piastres ; ou, cinquante-cinq millions, deux cent un mille, quatre cent trente-quatre louis sterling.

« En voilà, j'espère, un chiffre effroyable ! Dire que les pintes, les chopines, les *deux-ars*, les *roquilles* ou petits verres, arrivent à un tel chiffre dans un pays de dix-huit millions d'habitants, comme l'Angleterre !

« Ainsi, chers lecteurs, comme vous le voyez, les plus lourdes taxes ne sont pas celles qu'on paye, quelquefois en reclinant, au Gouvernement ou aux Commissaires d'école ; mais bien celles qu'en accorde, sans marchandier, à la *Paresse*, au *Jeu*, à la *Débauche*, à l'*ivrognerie*. Je vote pour qu'on les supprime. Chacun s'en trouvera mieux. »

Seizième Conférence des Institutours en rapport avec l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenu le 30 Janvier 1862.

Furent présents : L'Hon. P. J. O. Chauveau, Surintendant de l'Education, l'Hon. T. J. J. Loranger, membre du Conseil de l'Instruction Publique, M. l'abbé H. A. Verreau, Principal de l'école Normale Jacques-Cartier, M. L. Grondin, inspecteur, MM. F. X. Desplaines, président, M. Emond, vice-président, D. Boudrias, trésorier, L. A. Auger, O. Coutu, F. X. Héty, J. C. Paradis, O. Tessier, conseillers, U. C. Archambault, F. Beausoleil, M. Corbeil, F. Gauvreau, H. St. Hilaire, C. Simays et MM. les élèves de l'école normale. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

M. Dostaler fit une lecture sur la beauté et la grandeur des mathématiques. M. Chauveau fit ensuite quelques remarques sur les réformes à introduire dans l'enseignement élémentaire et il engagea les institutours à donner des leçons de choses, qui ont le double avantage d'instruire en récréant. Il conseilla aussi fortement l'enseignement du calcul mental.

A cela succéda une discussion sur le sujet suivant : « Est-il avantageux de conduire une école d'après le système d'enseignement mutuel, en supposant la classe composée de plus de vingt élèves ? »

MM. Gauvreau, Archambault et Boudrias parlèrent pour l'affirmative en s'appuyant sur leur propre expérience. M. Verreau exposa ensuite tous les avantages du système d'enseignement mutuel, et montra aussi les inconvénients qu'il présente, donnant en même temps les moyens d'y obvier.

L'hon. M. Loranger, sur l'invitation du président, voulut bien

adresser la parole à l'assemblée, et, avec l'habileté qu'on lui connaît, il traça un tableau éloquent des bienfaits que répand l'instruction publique sur notre pays.

Sur la proposition de M. Boudrias, secondé par M. Dostaler, M. U. E. Archambault est nommé délégué à la prochaine réunion de l'association de l'école normale Laval à Québec.

Après quelques explications, M. Boudrias, secondé par M. L. A. Auger, propose qu'un comité soit nommé afin de prendre tous les moyens possibles pour engager les instituteurs à assister aux conférences. Ce comité se compose de M. le Principal H. Verrean, M. M. U. C. Archambault, L. A. Auger, D. Boudrias, F. X. Desplaines, G. T. Dostaler, M. Emard, F. X. Héu, P. H. St. Hilaire, et J. Paradis, avec pouvoir de s'adjointre tel membre qu'il voudra.

Il est ensuite résolu à l'unanimité, sur motion de M. U. E. Archambault, secondé par M. J. A. Auger, que des remerciements soient votés aux Honorables P. J. O. Chauveau et T. J. J. Loranger, pour avoir fait à l'assemblée l'honneur d'assister à sa séance et surtout pour leurs conseils et leurs encouragements.

Le sujet suivant devra être discuté à la réunion de mai prochain.

« Quel est le meilleur système d'enseignement ? est-ce le système individuel, monitorial, mutuel ou simultané. Ces différents systèmes doivent-ils être mis en opération seul à seul ou combinés ? »

F. X. DESPLAINES,
Président.
J. T. DOSTALER,
Secrétaire.

Extrait des rapports de MM. les Inspecteurs d'École pour les années 1859 et 1860.

(Suite.)

Extrait du rapport de M. Béchard pour l'année 1860.

J'ai l'honneur de vous transmettre mon deuxième rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année 1860.

Je suis heureux de pouvoir montrer quelque progrès par ce rapport et les tableaux statistiques qui l'accompagnent. Une ère nouvelle semble, enfin, commencer pour ce coin reculé du pays. Plusieurs écoles, qui se sont ouvertes durant l'année qui vient de s'écouler; plusieurs localités nouvelles érigées en municipalités scolaires; un bien plus grand nombre d'enfants fréquentant les écoles; des sommes plus considérables fournies par les contribuables; la cotisation, si impopulaire, établie néanmoins dans sept municipalités; un choix plus judicieux de secrétaires-trésoriers dans certains endroits où le besoin s'en faisait sentir, et des actes de cautionnement donnés par plusieurs; des instituteurs sans diplôme, illettrés et peu moraux, remplacés par d'autres plus capables et plus recommandables, tels sont, en abrégé, M. le Surintendant, les progrès de cette année sur l'année précédente.

Ainsi, au lieu de 12 municipalités que renfermait ce district d'inspection, en 1859, vous verrez qu'il y en a aujourd'hui 17, avec 18 instituteurs et institutrices au lieu de 11 qu'il y avait l'année dernière. Sur ce nombre, 6 sont munis de diplôme, 2 pour écoles modèles et 4 pour écoles élémentaires. L'année dernière, il n'y avait, dans Gaspé, que 456 enfants fréquentant les écoles, et, aujourd'hui, il y en a 731, ce qui laisse une différence de 275 élèves en faveur de 1860.

Vous remarquerez aussi des progrès bien prononcés dans les matières enseignées.

Les affaires monétaires accusent une augmentation plus grande encore. Au lieu de \$1134.73, fournis par les contribuables en 1859, cette année a produit le chiffre de \$1495.97; balance en faveur de 1860, \$361.24. Tout me porte à croire que ce chiffre sera plus élevé en 1861, lorsque les deniers, dus en vertu de la cotisation, pourront, dans plusieurs municipalités, être perçus avec moins de difficulté et sans avoir besoin de recourir à des poursuites.

Les obstacles qui nuisent encore au progrès de l'éducation dans cette partie du pays sont à peu près les mêmes que ceux mentionnés dans mon dernier rapport, quoique plusieurs soient en partie surmontés. L'année dernière, je donnais comme obstacle l'absence d'uniformité dans le choix des livres d'école; mais, depuis, j'ai vu avec plaisir qu'il va bientôt disparaître, puisque « Le Conseil de l'Instruction Publique, comme vous me le disiez

récemment dans une lettre officielle, est à la veille de prescrire les livres qui doivent être exclusivement en usage dans les écoles, et qu'il a pris les mesures nécessaires pour faire préparer une série de livres de lecture appropriés aux besoins du pays. »

Cette prescription de livres était grandement nécessaire et produira les meilleurs résultats, je crois.

L'opposition à la cotisation n'est pas aussi formidable qu'elle l'était l'année dernière, quoiqu'elle existe encore et avec vigueur dans quelques municipalités. Mais toutes ces difficultés finiront bientôt; dans quelques années, les habitants de Gaspé auront compris la nécessité qu'il y a pour eux de s'instruire, et l'école, qui leur a fait défaut jusqu'ici, pourra seule les mettre au niveau de leurs compatriotes des paroisses d'en haut.

En attendant qu'il en soit ainsi, faisons-leur souvent entendre ces paroles du poète :

« Ouvriers, paysans, voyez : l'école luit;
« Allez à son soleil ! l'ignorance est la nuit.
« L'esprit, comme le corps, doit se nourrir pour vivre.
« O mes frères ! le pain de l'esprit, c'est le livre.
« Lisez, lisez aux champs, même sur l'eau, partout ;
« L'ignorant ne peut rien ; celui qui sait peut tout. »

Je passe maintenant en revue chacune des municipalités que comprend mon district d'inspection.

1. Newport. Cette localité a été détachée de Pabos et érigée en municipalité scolaire séparée, l'automne dernier. Il n'y a qu'un arrondissement et une école tenue par M. Léandre Dagneault, de St. Michel. Ce jeune instituteur est muni d'un diplôme et enseigne très-bien; il a fait faire des progrès rapides, surprenants même, aux élèves confiés à ses soins. Il est remplacé, depuis quelques semaines, par M. Adolphe Magnan, élève-maître de l'École Normale Jacques Cartier. J'ai tout lieu d'espérer que M. Magnan continuera l'œuvre si bien commencée par M. Dagneault.

La discorde, qui régnait entre les commissaires de cette municipalité, a eu pour effet de nuire aux affaires scolaires; mais, depuis les dernières élections, les choses vont mieux, grâce à M. Philippe Hamon, le président, qui est animé du meilleur esprit.

Les habitants, sauf de légères exceptions, paient avec empressement leurs cotisations. Quoique pauvres, ils seraient prêts à s'imposer les plus grands sacrifices pour avoir constamment une école au milieu d'eux. Ils doivent prochainement se mettre à l'œuvre pour construire une maison d'école; l'école, jusqu'à présent, s'est tenue dans une maison louée.

2. Pabos. Il y a deux arrondissements à Pabos avec chacun une école en opération; l'une, situé au Grand-Pabos, est dirigée par M. Joseph Foucault, élève de l'École normale Jacques-Cartier, et muni d'un diplôme d'école élémentaire. (M. F. a obtenu un diplôme pour école modèle quelques mois après la date de ce rapport.) Cet instituteur, qui a remplacé M. Joseph Barrette, se dévoue avec ardeur à sa besogne; les progrès ont été très-satisfaisants. M. F. est instituteur par vocation, et sa conduite, jusqu'à présent, a été exemplaire: sous tous les rapports, il fait honneur à l'Institution qui l'a formé à l'enseignement.

L'autre école, sise au Petit-Pabos, est tenue par M. Louis Ruel, de Saint-Gervais, qui s'est muni d'un diplôme pour école élémentaire, il y a quelques mois. Cette école est bien inférieure à celle du Grand-Pabos.

Les commissaires de Pabos sont animés du meilleur esprit et leur secrétaire-trésorier, M. Thomas Rémon, ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'habileté et de la ponctualité à accomplir ses devoirs.

La cotisation, qui se prélevait avec beaucoup de difficultés, les années précédentes, n'a pas provoqué un seul murmure durant l'année qui vient de s'écouler. Le chiffre des arriérages de 1860, comparé à celui des années antérieures, est minime. Les poursuites légales, intentées en 1859 contre les retardataires entêtes, et l'aide efficace donnée par le Commandant Fortin, avec les forces sous ses ordres, ont produit les meilleurs résultats: aujourd'hui, personne n'oserait s'opposer au fonctionnement de la loi.

3. Grande-Rivière. Cette municipalité renferme deux arrondissements, l'un, à l'est de la rivière ou no. 1; l'autre, à l'ouest et portant le no. 2.

L'école No. 1, à venir jusqu'au 1er de juin dernier, était sous la direction de M. Treflé Côté, élève de l'École normale Laval et qui enseignait à présent au village de Percé.

Depuis le 1er d'octobre dernier, M. Léandre Dagneault, ci-devant à Newport, remplace M. Côté. Dans l'intervalle compris entre les mois de juin et d'octobre, j'ai dirigé moi-même cette école, afin de ne pas voir les élèves perdre, durant de si longues vacances, une partie de ce qu'ils avaient appris.

Durant ces 3 mois, mes élèves et moi nous eûmes l'honneur de

recevoir la visite d'un ami sincère et distingué de l'éducation, M. J. C. Taché, chevalier de la Légion d'Honneur.

L'école no. 2, est tenue, depuis 5 années consécutives par M. Thomas Tremblay, des Eboulements, côté du nord. (M. T. a été nommé inspecteur, l'automne dernier.) Cet instituteur tient, sans contredit, une des meilleures écoles de mon district d'inspection. A une méthode supérieure d'enseignement, il joint une assidue, une régularité et une application dignes des plus grands éloges. Il a de plus le talent assez rare de se faire aimer et respecter de ses élèves, de les faire obéir sans avoir recours trop souvent à des punitions corporelles. Plusieurs de ses élèves peuvent conduire avec avantage une école élémentaire, grâce au système de M. T., qui est le système lancastérien, au moyen duquel ils apprennent la manière d'enseigner tout en s'instruisant. Cette école est fréquentée par 60 enfants, et le résultat des examens a été, à chaque fois, des plus satisfaisants.

Les commissaires de la Grande-Rivière, guidés par M. le curé Desjardins, président, s'acquittent de leurs devoirs avec ponctualité et toujours en conformité de la loi des écoles.

La cotisation est payée par les contribuables non-seulement avec régularité, mais sans murmure et sans qu'il ait été nécessaire, une seule fois, d'avoir recours aux poursuites. A l'heure actuelle, il n'y a point un seul sou d'arriérages.

Les comptes sont dans un ordre parfait.

J. Percé. Il s'est opéré quelque progrès dans cette municipalité depuis mon dernier rapport. A force d'énergie et de courage de la part du président des commissaires d'école, Messire Ed. Guilmet, curé, la cotisation a pu s'établir dans cette paroisse, le château-fort de l'opposition à la taxe. Pres de \$500 ont été payées en vertu de la cotisation, et 15 poursuites ont été intentées contre les récalcitrants les plus obstinés.

Je suis heureux de pouvoir constater, dans ce rapport, que la puissante maison Robin, qui, l'année dernière, s'était formellement opposée à l'établissement de la cotisation, a payé sa part, \$134 environ, sans murmure et presque la première. Son exemple a produit un bon effet sur l'esprit des pêcheurs en général.

Il y a actuellement 4 écoles en opération dans cette municipalité.

Celle du village, au No. un, a été tenue jusque vers le milieu de l'été dernier, par M. Elzéar Dagnéault; elle a été peu fréquentée parce que, vers ce temps, on travaillait à établir la cotisation, on parlait de poursuites à faire, etc., et les parents, pensant par là se mettre à l'abri, retenaient leurs enfants chez eux. Les progrès n'ont pu être que très-faibles.

Cette école, après être demeurée fermée quelque temps, s'est ouverte dernièrement: c'est M. Treillé Coté, ci-devant de la Grande-Rivière, qui en a la direction, et, jusqu'à présent, il a mieux réussi que dans ce dernier endroit et paraît bien estimé des parents et des élèves. Cette école est aujourd'hui fréquentée régulièrement.

L'école de l'arrondissement dit d'Irish-Town, au No. 2, est toujours tenue par M. Michael Furlong et les progrès y sont toujours les mêmes, c'est-à-dire faibles. M. F. n'a pas de diplôme et son école est peu fréquentée.

A une petite distance d'Irish-Town, en suivant le bord de la mer, se trouve un nouvel arrondissement sous le nom de Cap-Blanc, et, à l'école plus loin, un autre arrondissement dit de l'Anse-à-Beau-Fils. Au premier, on a amené sur place une partie du bois nécessaire à la construction d'une maison d'école et les commissaires se proposent de faire ériger cette maison aussitôt que les moyens le leur permettront. Au second arrondissement, il y a une maison presque entièrement terminée. Il sera prochainement engagé un maître pour cet arrondissement.

L'école de l'arrondissement No. 3, à l'Anse-du-Cap-des-Epoits, est tenue par M. P. J. Bisson depuis trois ans. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le remarquer, il y a peu d'ordre et les élèves paraissent aussi maîtres que leur maître. En anglais pourtant, les progrès sont assez bons. Bien peu des parents d'origine française envoient leurs enfants à cette école, parce que M. B. n'enseigne point le français, quoique je lui aie conseillé de le faire. M. B. n'a pas de diplôme.

(A continuer.)

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

Paris, décembre 1861 et janvier 1862.

BIARD: Deux années au Brésil, par F. Biard, ouvrage illustré de 180 vignettes d'après les croquis du célèbre artiste, gr. in-8o, 684 p. Hachette, 20 fr.

BROGLIE (Mme de): Les vertus chrétiennes expliquées par des récits tirés de la Vie des Saints, 2 vol in-18o xv, 770 p. Didier.

CHARLES (Philarete): Galilée Galiléi, sa vie, son procès et ses contemporains, in-8o viii, 294 p. Poulet-Malassis, 3 fr. 50 c.

VISSET: Poetes du siècle de Louis XIV in-8o 578 p.

MALTE-BRUN: Les Etats-Unis et le Mexique, histoire et géographie, par Malte-Brun. Illustrations de Gustave Doré, 5 cartes par Dufour, grand in-8o à deux colonnes, 72 p. Barba, 2 fr.

DEUFRAIN: Annuaire scientifique, 1ère année 1862, in-18o 416 p. Charpentier.

BELLECOMBE (de): Histoire Universelle, par M. André de Bellecombe, 2e partie. Histoire générale politique, religieuse et militaire, tome II, Empire Romain, 1ère partie.

COLBERT: Lettres instructives et mémoires de Colbert, publiés d'après les ordres de l'Empereur, grand in-8o eniv, 591 p. Imprimerie impériale, tome premier, 1650-1661.

DESCHANEL: Christophe Colomb, grand in-18o 323 p. Lévy, 3 fr.

FAMER: Bethléem ou le Mystère de la sainte enfance, 2 vols. in-18o. Bray, 6 fr.

BAZASCOURI: Les expéditions de Chine et de Cochinchine, premier volume in-8o, 434 p. Amyot, 6 fr.

TISSOT: Turgot, sa vie, son administration, ses ouvrages, par J. Tissot, in-8o, 487 p. Didier, 2 fr. (mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.)

VEUILLOT (Louis): Le Parfum de Rome, 2 vols. in-18o, 680 p. Gaume, 5 fr. 50 c.

LES DEUX-MONDES: Illustration religieuse, numéro spécimen. Abonnement à l'étranger 24 fr. par année. Bureaux de la librairie catholique internationale de Castermann. Rédacteur-gérant, Maigne. Collaborateurs, Louis de Lescure, C. de Lancelral, Louis Hervay, l'abbé Méthivier, Félix Belly, etc.

La première livraison de cette publication contient des gravures qui ne le cèdent en rien à celles des journaux les mieux illustrés: une tête de Christ de la plus grande beauté, le portrait du Père Félix, les Vanneuses, une vue de Madagascar, etc. Outre la spécialité religieuse indiquée par son sous-titre, le nouveau journal s'occupera surtout de faire connaître la géographie et l'histoire des deux hémisphères: sur ce point les Parisiens finiront par être aussi bien renseignés que le commun des mortels. Le Tour du Monde, Les Nouvelles Annales des Voyages de M. Malte-Brun, la Revue Maritime et Coloniale, toutes ces publications feront peut-être qu'on ne verra plus dans les journaux ni dans les revues, de ces quiproquos géographiques qui nous scandalisent si fort. Ainsi dernièrement, un écrivain parlait gravement de la guerre qui existait entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, un autre faisait passer les troupes anglaises par Portland avant la permission offerte d'une manière si excentrique par M. Seward; un troisième assurait qu'il n'y avait plus aux Etats-Unis que les vieux Anglo-Saxons encore épris de l'ancien régime, qui fussent opposés à la guerre contre la mère-patrie. La Correspondance Littéraire en parlant d'un prétendu manuscrit saugave, publié par l'abbé Domenech, et qui aurait été écrit sur du papier fabriqué en Canada au 17e siècle, ajoute que l'on doit savoir ce qu'il faut penser de cette découverte, puisque même de nos jours il ne se fabrique plus encore de papier en Canada!

Voici du reste ce que dit le journal même dont nous parlons: "Les connaissances géographiques n'ont jamais été le fort de notre éducation. Les Anglais et les Américains se moquent souvent de l'ignorance française sur tout ce qui n'est point la France, et ils ont raison. (1) Soit esprit casanier, soit routine classique, nous connaissons beaucoup moins notre globe que certains peuples auxquels nous nous croyons très-supérieurs en civilisation, tels que les Allemands, les Russes, les Italiens, les Suédois. Il a fallu la guerre de Crimée pour donner même à nos chanceleries des notions précises sur la Turquie d'Europe et sur les bords de la mer Noire. Les grands ports de l'Asie Orientale, Hong-Kong et Schanghai qui rivalisent bientôt avec Liverpool et New-York, nous seraient à peu près inconnus sans les combats de Peiho et l'expédition de Pékin. C'est Walker le flibustier qui nous a révélé l'existence du Nicaragua, en le ravageant, et l'isthme américain, appelé jusqu'ici l'Isthme de Panama, serait encore dans notre imagination un simple étranglement sans largeur du continent du Nouveau-Monde, si des circonstances accidentelles n'avaient popularisé tout à coup la coupure des isthmes et appelé ainsi notre attention sur les territoires et les peuples qui les occupent."

Tours, décembre 1861.

ARESO: Les lieux saints et les missions que les Pères de la Terre Sainte entretiennent en Palestine, in-12o, 365 p. Mame et Cie., 1 fr. 50c.

Londres, décembre 1861 et janvier 1862.

BEETON: Dictionary of universal information 2 vols. 8vo 13s. 6d.

HONGSON: A residence at Najasoski in 1859-60 with an account of Japon post 8vo 380 p. 10s. 6d. Bentley.

(1) Pour être juste, il faut observer que les journaux anglais, et le Times tout le premier, font assez souvent des leurs lorsqu'il s'agit du Canada et de l'Amérique. (Réd.)

DR BOILIEU (Lambert) : Recollections of a Labrador life post 8vo pp. 250, 7s. 6d. Saunders.

DYER (Thomas) : A new history of Modern Europe from the taking of Constantinople by the Turks to the close of the war in the Crimea, vol. 1 and 2, 8vo, 20s. Murray.

Québec, décembre 1861 et janvier 1862.

LES SOIRÉES CANADIENNES : Les propriétaires de ce recueil littéraire ont donné à leurs abonnés, à titre de prime, trois livraisons supplémentaires, qui complètent le premier volume et, avec les autres suppléments déjà publiés, le portent à 476 pages, ce qui est beaucoup plus que n'en promettait le prospectus. Ces dernières livraisons terminent les intéressantes impressions du voyage de M. l'abbé Ferland sur les côtes de la Gaspésie, ce *Canada inconnu* si rempli de beautés naturelles, de souvenirs historiques, de naïvetés et touchantes légendes. Nos lecteurs ne doivent pas oublier que ce recueil périodique est le premier et le seul dans notre pays qui ait compté exclusivement sur les forces de la littérature nationale. Lorsqu'ils promirent de ne donner que des œuvres canadiennes, les éditeurs s'étaient prudemment réservé le droit de combler, par la reproduction d'essais déjà publiés, les lacunes qui pourraient se trouver dans le travail de leurs collaborateurs. Ils n'ont pas été à cette peine. Non-seulement on leur a fourni assez de copie pour donner beaucoup plus que le nombre de pages promises ; mais on nous assure qu'il en reste presque autant qu'il en faudrait pour le second volume. Ce zèle, tout désintéressé de la part de nos écrivains, mériterait d'être mieux apprécié du public ; la liste des abonnés, qui a été publiée, est loin d'être aussi bien remplie qu'on aurait pu l'espérer. Ajoutons que l'abonnement n'est que d'une piastre par année, ce qui est absurde, lorsqu'on songe au luxe typographique déployé par les éditeurs.

MORGAN : Sketches of Celebrated Canadians and persons connected with Canada, in-8, 779 p. ; Hunter et Rose. Prix, \$2, élégamment cartonné.

Ce volume n'a pas été très-gracieusement accueilli par la presse. Le *Canadien* cependant dit un mot en faveur des bonnes intentions de l'auteur, jeune homme de mérite, ajoute-t-il, qui, occupant un poste subalterne dans un département public, emploie à des œuvres utiles le temps que d'autres donnent au plaisir et à la dissipation. La plupart des biographies de nos hommes publics contemporains paraissent avoir été reproduites du *Canadian News* de Londres, pour lequel elles avaient été écrites, nous croyons, par un des journalistes les plus éminents du Haut-Canada. Il a dû y avoir entente, dans ce cas, entre l'auteur et l'éditeur, car nous voyons que le journal de Londres accepte l'agence du livre. Quelques biographies, entre autres, celles de MM. Angers, Gingras, Holmes et Demers, sont empruntées à notre journal anglais. On s'est plaint, non sans raison, de nombreuses et étranges lacunes ; dans les rangs des contemporains. De plus, quelques uns des hommes les plus importants des premiers temps de la colonie sont ou complètement omis, ou réduits par le biographe à des proportions bien insuffisantes.

L'ouvrage n, du reste, le mérite d'être le premier de ce genre publié dans ce pays en langue anglaise. Il a fallu à M. Morgan beaucoup de courage pour entreprendre ce travail, et l'on ne saurait dire qu'il ait été guidé par aucun préjugé national ou religieux dans le choix de ses matériaux.

L'ENNEMI ! L'ENNEMI ! par un Carabinier, 38 p. in-8o. Léger Brousseau.

Cette rigoureuse brochure traite avec talent et avec un style incisif la question de l'organisation militaire des Canadas. La loi de milice y est passée au fil de l'épée de la manière la plus cruelle ; mais l'auteur ne se contente point de critiquer, il fait lui-même d'excellentes suggestions, parmi lesquelles nous remarquons avec plaisir celles qui concernent la création d'une école militaire. Ce hardi travail est l'œuvre d'un tout jeune officier, qui tient à prouver la plume ou l'épée à la main que

« La valeur n'attend point le nombre des années. »

FORSYTH : A few months in the East, or a glimpse of the Red, the Dead, and the Black Seas, by a Canadian, 181 p. in-8, avec quatre lithographies, par W. A. Little, de Montréal.

L'auteur, M. James Bell Forsyth, homme pratique avant tout, a eu pour objet de prouver à ses compatriotes avec quelle facilité on peut aujourd'hui visiter les *Lieux Saints*. M. Forsyth est du petit nombre d'anglo-canadiens qui ont accompli ce pèlerinage, et son livre est sous ce rapport aussi précieux à nos concitoyens d'origine anglaise, que l'est pour nous celui de M. Léon Gingras. Même après avoir lu les nombreux et magnifiques ouvrages publiés sur ce sujet, Chateaubriand, Lamartine, le Père Gérard, Mgr. Mislin, etc., on aime à voir les impressions de voyage d'un concitoyen ; on éprouve en les lisant un plus grand désir de faire soi-même le voyage, puisque notre ami ou notre voisin a bien pu le faire. M. Lavallée, fondateur du Collège de St. Vincent-de-Paul, qui, ces années dernières, a, lui aussi, visité la Terre Sainte, a fait, à Montréal, une première lecture sur son voyage, et ce qu'il nous a dit de l'a-

bandon et de la désolation des Lieux Saints, de l'amoindrissement de l'influence catholique en Orient, nous a plus vivement touché que si nous enissions la les mêmes remarques dans quelque livre publié en Europe.

Montréal, janvier 1862.

Rapport de l'Association de la Propagation de la Foi pour l'année 1861, 11e livraison des Annales des Missions du diocèse de Montréal, 129 p. in-8o. Plinguet et Cie.

Le Canada a, depuis plusieurs années, ses Rapports des Missions tout à fait distincts de ceux publiés par le Conseil général de l'Association à Lyon. Les deux séries de Québec et de Montréal rivalisent d'intérêt ; nous l'avons déjà dit, il est peu de lectures plus attachantes. La livraison que nous avons sous les yeux contient des lettres sur les Missions de la Rivière Rouge, de l'Oregon, de l'île Vancouver, et du diocèse de Bytown. On y continue aussi une notice historique sur les anciennes missions des sœurs de la Congrégation. Nous n'avons pas besoin de dire combien ce dernier travail est précieux.

Petite Revue Mensuelle.

Le grand sujet ou pour bien dire, le seul sujet de la préoccupation publique partout et toujours, c'est la guerre américaine. Le fameux cercle de fer se resserre dans ce moment, et dit-on la avec franchise, le nord est en voie de conquérir la nouvelle confédération. Que fera-t-il de sa conquête ? Ce n'est pas là le moins formidable aspect de la question américaine.

La prise de l'île Roanoke, celle du fort Henry, puis du fort Donelson où, si l'on en croit les journaux du Nord, il a été fait plus de 15,000 prisonniers, sont presque des pédales de l'air de Bulls' run, et à moins de quelque fait d'armes honorable et éclatant, l'honneur des armes du sud, s'en va rejoindre celui des armes du nord. On a dit de la guerre de la Vendée que c'était un combat de géants, où le vainqueur et le vaincu s'étaient fait également honneur. En dira-t-il dire de la guerre d'Amérique que c'est une lutte de *humburg*, où l'on se fait de part et d'autre un égal déshonneur ?

Le temps presse, et si le général Beauregard ne se hâte de rétablir le prestige de son armée, il court grand risque de perdre bientôt les sympathies que la cause du Sud s'était acquises en dépit de tous les efforts de l'abolitionisme. Déjà du reste ces efforts ont été assez habiles en Europe pour donner le change à une partie de la presse française ; et des journaux catholiques tels que le *Correspondant*, l'*Union*, etc., ont pris fait et cause contre les possesseurs d'esclaves, comme s'il s'agissait réellement de l'émancipation des descendants de Cham ; et comme si les plus grands ennemis de la nouvelle confédération ne se recrutaient point dans les rangs des plus farouches adversaires du catholicisme et des races latines. La Revue de Brownson a probablement contribué à produire ce résultat, quoique l'orthodoxie de cette publication devienne de plus en plus douteuse, et que sa dernière livraison contienne tout ce qu'on peut dire de plus défavorable sur l'éducation catholique en Amérique. Le Dr. Brownson paraît considérer les catholiques américains, *sous la foi*, comme très-inférieurs aux américains de toutes les autres dénominations, et avec cette imperturbable assurance qui est le ton de la *supériorité américaine*, il attribue à l'infériorité des éléments étrangers, qui le forment en grande partie, la prétendue infériorité de l'élément catholique aux États-Unis. On sait que ce quintaire sur tout dans ce moment l'attention sur ce publiciste éminent, c'est d'une part l'activité abolitionniste qu'il montre au point d'avoir fait une lecture sur ce sujet à un auditoire composé de ses ennemis habituels et de l'autre, sa thèse de la mitigation progressive des tortures des réprouvés. A quoi en effet aurait servi le génie yankee appliqué à la théologie, s'il n'était point parvenu à rendre l'enfer à la longue un tant soit peu confortable ? Si le savant docteur court risque d'attraper pour sa peine, quelque censure du Vatican, il mérite des aujourd'hui un brevet d'invention que le *Patent Office* de Washington devrait se hâter de lui décerner.

Pour revenir à la situation de nos voisins, ils semblent déjà recueillir quelques uns des bénéfices de leurs derniers triomphes. La confiance instant bannie de leurs affaires, ralliera bientôt chez eux le *nerf de la guerre*, et les puissances européennes, qui ne désirent après tout que le rétablissement de la paix, ne manqueront pas de leur tenir compte de l'énergie avec laquelle ils pousseront la conquête. Y aura-t-il, de l'autre côté, ces efforts désespérés, cette lutte acharnée, qui rendent une conquête plus funeste qu'utile, c'est ce dont nous avons aujourd'hui tout lieu de douter, et ce que nous saurons au juste maintenant dans quelques semaines.

Le Canada n'a jusqu'ici retiré des bénéfices de tout ce qui s'est passé en Amérique. L'envoi des troupes et des munitions est un profit tout évident pour nos grandes villes, et le mouvement de nos affaires n'a que médiocrement souffert du contrecoup de la crise américaine. Somme toute nous y aurons plus gagné que perdu.

La législature, qui est convoquée pour le vingt de Mars, aura sans doute à s'occuper du rapport que lui fera la commission nommée pour la réorganisation de la milice. Elle aura aussi à traiter d'un sujet plus pacifique, celui de la grande exposition de Londres où le Canada doit avoir à cœur de soutenir la bonne réputation qu'il s'est acquise là ainsi qu'à Paris. C'est le trois de mars qu'expirera le délai accordé aux expo-

rants canadiens pour transmettre leurs produits à la commission qui devra s'assembler à Montréal ce jour là-même.

L'exposition, malgré la grande perte qu'elle vient de faire dans la personne de son augaste président, sera, tout le fait présager, un succès complet; la reine, la famille royale et le public anglais n'épargneront rien pour augmenter l'éclat de cette œuvre du Prince Albert, œuvre qui est elle-même le plus beau monument élevé à sa mémoire. Sa Majesté a jusqu'ici supporté avec une héroïque résignation le grand malheur qui vient de la frapper. La prochaine ouverture du parlement lui apportera l'expression de cette sympathie que la nation anglaise sait manifester avec tant de force et avec un sentiment si réel et si unanime toutes les fois qu'il s'agit de sa bien aimée souveraine.

L'Empereur Napoléon a, de son côté, ouvert les chambres françaises et son discours est peut-être le plus réservé et le plus incolore qu'il ait encore prononcé. La phrase qui a rapport à l'Amérique ne l'engage à rien; mais en même temps, elle dément le bruit qui avait couru quelques jours avant d'une intervention très-prochaine de la France et de l'Angleterre.

La phrase qui a rapport au Souverain Pontife et aux destinées de l'Italie est une véritable énigme; elle n'indique qu'une chose, c'est l'insurmontable résistance que le Pape a jusqu'ici opposée à tous les projets qui ont pour but de lui faire abandonner son pouvoir temporel. Ce fait a été pleinement confirmé par la correspondance diplomatique qui a été immédiatement communiquée au Sénat et au corps législatif.

Le cardinal Antonelli a déclaré nettement que le Pape ne pouvait rien abandonner du patrimoine de St. Pierre, que lui et les cardinaux juraient de conserver intact au moment de leur élévation. L'empereur continuait-il à faire occuper Rome par ses troupes après cette déclaration, et pour combien de temps? Si, par suite du départ des troupes françaises, le roi d'Italie s'empare de Rome et des derniers lambeaux du pouvoir temporel, en jouira-t-il longtemps?

A cette question, dit le *Journal de Québec*, nous nous permettrons de répondre par un fait rapporté par une des gloires de la chaire canadienne, l'abbé Holmes, dans ses conférences de Notre-Dame.

C'était à l'époque où Pie VII était prisonnier à Fontainebleau: l'artiste Canova travaillait aux Tuileries à un buste de Marie-Louise; Napoléon l'admirait en le regardant travailler.

Avec cette familiarité que son génie l'autorisait à prendre avec son souverain, Canova lui exposa l'état dans lequel se trouvait Rome depuis que le pape en était exilé.

"Le Pape a voulu me résister, lui répondit l'Empereur, et je l'ai brisé." Puis cédant à un mouvement d'orgueil, il ajouta: "Moi, Monsieur, j'ai soixante millions de sujets, neuf cent mille soldats, et cent mille chevaux... à la bataille de Wagram seule, j'ai tiré cent mille coups de canon."

"L'artiste se tut; Dieu se chargea de répondre," dit l'abbé Holmes.

Quatre ans ne s'étaient pas écoulés que l'homme aux soixante millions de sujets n'en avait pas un seul, l'homme aux neuf cent mille soldats, avait pour armée un géôlier, l'homme aux cent mille coups de canon, lancé comme une étoile filante au milieu de l'océan, était allé s'éteindre sur un rocher, et le vieillard qu'il croyait avoir brisé, de retour au Vatican, lui envoyait un prêtre, pour le consoler dans son immense malheur et recueillir son dernier soupir!

Et l'éloquent prédicateur, qui prêchait en 1847, lors de l'exil de Pie IX à Gaète ajoutait: "Qu'en dites-vous, mes frères? Pie IX qui n'a pas affaire à un Napoléon doit-il désespérer?"

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—M. le curé Faucher a fondé depuis quelques années à Lotbinière, une académie qui remplit, d'une manière très-remarquable, la mission principale de ces sortes d'institutions, celle de préparer des élèves pour les études classiques. Déjà un bon nombre de jeunes gens de talents, qui sans les nobles efforts et les généreux secours de M. Faucher, n'auraient point reçu d'autre éducation qu'une éducation élémentaire, ont pu, après avoir étudié quelques années dans leur paroisse natale, terminer des études brillantes dans les collèges de Québec et de Nicolet. Parmi ces derniers se trouve notre jeune poète, M. Pamphile Lemay, dont nous avons parlé dans notre dernière livraison. M. Bédard, le principal de l'académie, en envoyant au séminaire de Québec, dont il a été un des meilleurs élèves, des jeunes gens préparés à entrer au milieu du cours, n'a fait que rendre un légitime hommage à son *alma-mater*. Nous avons vu dernièrement des échantillons de thèses et de versions qui font vraiment honneur au professeur et aux élèves, et nous ont donné une juste idée de tout le bien que peut faire cette modeste mais utile institution.

—Les élèves de l'école Normale Laval suivent un cours d'exercices militaires dans la grande salle de l'Université, sous la direction de M. l'instructeur Suzor. Nos lecteurs savent déjà que ceux de l'école Normale Jacques-Cartier, entrés dans les Chasseurs Canadiens en font autant à Montréal. L'objet principal de cette mesure est de rendre les instituteurs capables d'exercer les élèves des écoles; la gymnastique militaire étant non seulement un excellent moyen d'éducation phy-

sique mais encore un agent important de discipline dans l'école. Le *Courrier des Etats-Unis* ayant voulu plaisanter sur ce qu'il appelle la *fièvre militaire en Canada*, et ayant dit que les élèves de nos collèges allaient troquer le *Petit Catéchisme* pour le *Manuel du Voltigeur* ou le *Guide du Parfait Troupier*, l'abbé, journal rédigé par les élèves du Petit Séminaire de Québec, qui, on le voit, font plus d'un métier, répond spirituellement à la grande feuille de New-York. "Que le *Courrier* ne soit pas inquiet, le *Petit Catéchisme* et le *Manuel du Voltigeur* ne sont pas aussi difficiles à concilier qu'il le pense; l'un nous enseigne qu'il faut défendre sa patrie et l'autre nous dit comment le faire."

—L'abbé donne sur le système des points maintenant en usage dans l'Université Laval les intéressants détails qui suivent:

En jetant les yeux sur une ancienne pancarte on voit une file de noms chacun adapté à un titre; ainsi le premier est décoré du titre d'*Imperator*, le second s'appelle *Cesar*, le troisième *Consul*, le quatrième *Censor*, le cinquième *Prator*; viennent ensuite *Senatores*, puis *Equites*, enfin *Plébeii*, dont le nombre était déterminé par celui des élèves de la classe. Le professeur, après avoir examiné toutes les compositions, fixait les places d'après le mérite qu'il reconnaissait à chacune d'elles, sans marquer toutefois sur la liste le degré de mérite propre à chacune. Ainsi l'acquisition des grades d'honneur ne dépendait pas de la bonté intrinsèque du devoir mais de sa bonté par rapport à un autre. Pour l'*Ordo* général, le professeur revisait toutes les listes, et rassemblait tous les noms et les grades, et celui qui avait été le plus de fois *Imperator* était premier, le second celui qui avait été le plus de fois *Cesar* etc; de sorte qu'il pouvait très-bien arriver que la qualité entière des compositions de l'*Imperator* fut inférieure au mérite total de celles du *consul*, qui n'ayant pas été aussi souvent *Imperator*, s'était néanmoins soutenu à une hauteur plus régulière que le premier. Par la même raison, quelqu'un pouvait être *Chevalier* dans une composition sans que ses succès fussent supérieurs à ceux d'un *Plébéien* dans un autre cas.

Le système actuel, suivi en Belgique et en France, paraît donner plus exactement à chacun ce qui lui est dû.

Maintenant, plus de titre pompeux; les seuls que nous ayons sont quelques chiffres qui indiquent fidèlement la qualité de nos succès, et souvent un premier aujourd'hui est loin de penser à la distinction d'*Imperator* qui, suivant l'ancien régime, lui appartiendrait quand il comprend que le petit nombre de points qu'il conserve va exciter la surprise de son supérieur ou lui faire francher les seuils.

Voici l'explication de cette méthode de rendre compte du travail par les points: Dans chaque classe, sont fixées tant de matières, tant de compositions dans chaque matière et tant de points pour chaque composition. Je suppose que dans une classe on ait 10 points pour une version latine; alors le professeur considère la version, examine les endroits les plus difficiles, et répartit sur le tout les 10 points en accordant plus ou moins passages qui exigent une plus grande perspicacité pour atteindre le sens.

Il en est de même pour toutes les autres matières. Chaque point est partagé en 10 parties pour pouvoir permettre une plus grande exactitude à l'égard des fautes plus ou moins considérables. Les places ensuite sont déterminées par la quantité des points. Lorsque le professeur veut faire l'*Ordo* général, il n'a qu'à réunir ces points et celui qui en a le plus grand nombre est tout naturellement premier et ainsi de suite.

Un des avantages que cette dernière méthode a sur la première est celui-ci: si quelqu'un, dans une composition vient à être malheureux, il nourrit l'espérance de prendre le dessus dans une autre et il peut très-bien se faire, ce qui arrive souvent, qu'un élève ait occupé moins souvent le premier rang qu'un autre et que sur l'*Ordo* général, il soit en tête, parce que le nombre de ses points est plus considérable.

— Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que M. Cherrier membre du Conseil de l'Instruction Publique, vient de faire don d'un vaste terrain, situé en arrière du Côteau-Barron, pour la construction d'un institut pour les sourdes-muettes. Dès qu'un édifice destiné à cet objet aura été érigé sur ce terrain, on y transportera l'institut actuellement dirigé par les Sœurs de la Providence. C'est là une nouvelle qui devra réjouir le cœur de tous ceux qui prennent intérêt à une classe si malheureuse et si nombreuse dans notre société. La modestie bien connue du donateur nous empêche d'offrir à sa générosité le tribut d'éloges auquel elle aurait droit.

BULLETIN DES LETTRES.

— Deux fauteuils sont actuellement vacants à l'Académie Française, celui du Père Lacordaire et celui de Scribe. Le fauteuil du Père Lacordaire, comme l'on sait, avait été tout récemment rendu vacant par la mort de M. de Tocqueville. Un grand nombre de rivaux se disputent ces deux places, et les visites de rigueur ont déjà commencées suivant l'usage antique et solennel. On regarde MM. de Carné et de Broglie, fils, comme les candidats qui ont le plus de chances de recueillir la succession du célèbre dominicain. M. de Carné, homme politique et publiciste distingué, appartient à l'école philosophique et religieuse de Lacordaire, ainsi que M. de Broglie. Ce dernier, qui a déjà son père, le Duc de Broglie, à l'Académie, devrait, il semble, céder le pas à son concurrent. On rapporte, à ce sujet, un mot d'une de ces reines de salon qui ne contribuent point médiocrement au choix des immortels: "On s'étonnerait de voir aujourd'hui le nom du Prince de Broglie parmi les

quarante, et dans quelques années on serait encore plus étonné de ne plus l'y trouver.

La critique et le roman se disputent le fauteuil du vaudevilliste Scribe, et il est difficile de dire qui l'emportera de M. Guvillier-Fleury, ou de M. Octave Feuillet. M. Camille Doucet est aussi sur les rangs. On rapporte que le défunt avait dit à ce dernier : je voterai pour vous dès que vous ne serez plus fonctionnaire. — Vous vous engagez beaucoup, avait-on dit à l'auteur du *Verre d'eau*. — Je ne m'engage point du tout, répliqua-t-il malicieusement, car alors il n'aurait plus que ta voix.

— On rapporte ce qui suit au sujet de la vente du dernier roman de M. Victor Hugo, intitulé les *Misérables* :

" M. Victor Hugo a vendu et transféré à MM. Lacroix et Cie, pour le terme de douze années, l'usage et la propriété des *Misérables*, avec le droit de traduire et de publier autant d'éditions et d'exemplaires qu'ils voudraient, moyennant la somme de 12,000 livres sterl. (300,000 fr.)

" Une autre maison avait offert 20,000 liv. sterl. (500,000 fr.), pour avoir la propriété toute entière des *Misérables*; mais la proposition de MM. Lacroix et Cie a été préférée."

— M. de Kerjean, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, au sujet de la critique faite par un des écrivains du *Siecle* d'un livre de M. Louis de Lamoignon : " Essais de critique en Province," s'est permis d'adresser aux superbes écrivains de la grande métropole les remontrances suivantes : " *Faites tous vos vers à Paris, disait Voltaire. Il est impossible de faire de la critique en Province, écrivait récemment l'un des rédacteurs du Siecle* N'en déplaise à Voltaire, on peut faire de beaux vers ailleurs qu'à Paris. Victor de Laprade à Lyon, Antran en Provence, Reboul à Nîmes, Violleau à Morlaix, Hippolyte Minier à Bordeaux, en font d'excellents, et je me rappelle en avoir lu, il y a quelques années en Belgique, qui étaient admirables, bien qu'ils eussent été composés loin de Paris et même loin de la France; ils étaient signés de l'auteur des *Contemplations* ou je vous engage cependant à ne point les chercher; vous ne les y trouveriez pas.

" Le jugement prononcé par M. le critique parisien contre la critique de province, me paraît également sujet à appel. En effet, la situation de ce dernier, étranger à toutes les coteries entre lesquelles se partage le monde des lettres; inconnu des auteurs qu'il examine et ne les connaissant pas, dégagé par conséquent de toute influence favorable ou hostile, présente toutes les garanties d'impartialité que l'on peut désirer, garantie qu'il est presque impossible de rencontrer chez le critique de Paris, qui vit dans le même milieu que ses justiciables."

Après avoir fait l'examen du livre de M. de Lamoignon, M. de Kerjean prend à partie le prince de la critique parisienne, Sainte-Beuve, et montre ses étranges variations en ce qui concerne trois des plus grands écrivains du siècle, Chateaubriand, Victor Hugo et Béranger. Cette confrontation de M. Sainte-Beuve avec lui-même ne laisse pas que d'être très piquante; et l'article de M. de Kerjean a d'autant plus de valeur qu'il sait en même temps faire et rendre justice.

" L'auteur des *Causeries du lundi* a un talent que je goûte pour ma part autant que personne et que je n'ai nulle envie de contester. Ses analyses sont pleines de finesse, son esprit est ingénieux et délicat, et ses connaissances littéraires sont aussi étendues que profondes. Comment donc se fait-il que, possédant de si rares qualités et d'aussi précieux avantages, M. Sainte-Beuve soit sans autorité sérieuse et que ses éloges comme ses blâmes soient sans conséquence et sans portée? C'est que chez lui le caractère n'est pas à la hauteur du talent, et qu'à le voir, courtisan infatigable du succès, le prendre invariablement pour règle de ses arrêts et pour arbitre de ses jugements, on a compris que la littérature et la critique véritables n'avaient au fond rien à démêler avec de pareils jugements et de pareils arrêts. Je ne roulerais pas que l'on pût se méprendre sur ma pensée. Aussi n'ai-je hâte de déclarer que chez M. Sainte-Beuve, qui n'a jamais voulu être autre chose qu'académicien, le culte du succès est évidemment désintéressé. Eh! mon Dieu, il aime le succès, tout simplement parce qu'il est de sa nature de l'aimer. Et il faut bien reconnaître qu'en ce point sa nature ressemble beaucoup à celle de presque tous nos gens de lettre. Qu'ils y prennent garde cependant, et qu'ils voient par quelques exemples empruntés à la carrière littéraire de M. Sainte-Beuve, jusqu'où cette petite faiblesse peut conduire."

BULLETIN DES CONNAISSANCES UTILES.

— Le Dr. Réveil a lu dernièrement à l'Académie de Médecine un mémoire sur les dangers qu'offrent la plupart des préparations cosmétiques. L'arsenic, le nitrate de mercure, l'huile de cantharides, la potasse caustique entrent pour une large part dans presque toutes ces drogues; l'espèce de savon appelé *savon de laitue* ne contient pas du tout de laitue; mais il est coloré en vert par le sesqui-oxide de chrome, d'autres sont teints en rose par le bi-sulfure de mercure. La plupart des vinaigres de toilette contiennent des acides qui exercent une influence funeste. Les teintures pour les cheveux connues sous les noms pompeux d'"Eau africaine," "Eau de la Floride," contiennent du nitrate d'argent, du soufre, de l'oxide ou de l'acétate de plomb. Le plus grand nombre de ces préparations servent à former sur les cheveux un sulfure de plomb, lequel donne une teinte plus ou moins foncée suivant que la dose est plus ou moins forte. On ne s'arrête d'ordinaire que lors qu'on a rendu à ses cheveux la teinte naturelle. De là la prétention des charlatans, qui annoncent que leurs drogues restaurent la chevelure et pour preuve

qu'elles rendent aux cheveux leur couleur naturelle. Tous les sels de plomb mis en contact avec la peau sont d'un usage plus ou moins dangereux, ils peuvent l'être beaucoup à la longue. Ils donnent des maux de têtes, et peuvent prédisposer à la paralysie. Mais nous aurons peut-être mieux réussi à en détourner quelques uns de nos lecteurs, si nous disons que ces préparations irritent la peau et contribuent à donner des rides à la figure, ce qui est positif. Les préparations épilatoires sont toutes très-dangereuses et, dans tous les cas, nuisibles à la peau et au système nerveux; celle qui est connue sous le nom de *Lait antépileptique* contient du sublimé corrosif et de l'oxide de plomb. — *Journal de Médecine et de Pharmacie.*

— Les sources d'huile de pétrole promettent de devenir un objet important de commerce pour le Canada.

Déjà, depuis longtemps, l'huile de charbon a pris le chemin de l'Europe, où l'on commence à en faire une consommation considérable; elle y est employée aux mêmes usages qu'on l'emploie ici, mais surtout à l'éclairage.

Cependant les Canadiens négligent cette importante branche d'industrie et, avec la lenteur, le peu d'esprit d'initiative et le peu de confiance dans les choses nouvelles qui les caractérisent, ils laissent accaparer cette industrie par les Américains. Si les Canadiens ne se hâtent, il ne leur restera bientôt plus un arpent de terre où se trouve l'huile.

Mais quelque soient ceux qui exploitent ces sources, cela n'empêche pas le Canada d'en retirer de grands avantages, parce que c'est un objet d'exportation qui bientôt deviendra d'une haute importance.

On se plaignait de ne pouvoir transporter l'huile d'Enniskillen, — place la plus importante parmi celles qui la produisent — aux dépôts des chemins de fer ou dans quelque lieu convenable, à cause du mauvais état des routes, mais maintenant il y a une route macadamisée qui conduit de cette place au chemin de fer Great Western, et qui est presque terminée.

Il y a maintenant à Enniskillen seul à peu près trois cents puits qui donnent un rendement continu, outre un immense puits qui donne chaque jour six ou sept cents barils.

Si l'on se demande maintenant qu'est-ce qu'on fera de cette immense quantité d'huile recueillie chaque jour, où trouver des marchés pour la vendre? on pourra répondre que les États-Unis seuls en consommant déjà énormément, outre le Canada qui en emploie lui aussi sa bonne part.

Il n'y a pas encore trois ans que l'huile de pétrole est découverte, et elle est déjà répandue presque partout. On en exporte en Angleterre, en France, en Espagne, et l'autonne dernier, il est parti de New-York un navire chargé de ce produit, pour se rendre en Italie.

Nous ne désespérons pas de voir l'huile de charbon universellement adoptée pour l'éclairage, car la lumière est une des premières nécessités de la vie, or, c'est la lumière que donne cette huile qui est la moins dispendieuse et la meilleure que l'on puisse obtenir.

Le Canada doit donc user de cette source de richesse que la Providence lui donne, sans cependant en abuser. L'exploitation de cette huile a droit à toute la sollicitude du gouvernement qui doit la protéger avec soin, et surveiller le mode qu'on emploie en l'exploitant, car, comme nous l'avons déjà dit, l'huile deviendra évidemment un objet d'exportation important.

Un marchand d'huile de charbon de Liverpool n'a pas craint de prophétiser qu'elle atteindrait de telles limites en quantité et en valeur, qu'elle rivaliserait avec le roi coton lui-même.

L'huile de charbon ne se trouve en grande quantité que dans trois localités seulement, à Enniskillen, dans le Haut-Canada, dans l'Etat de Pennsylvanie, et dans l'Etat de la Virginie. Enniskillen est sans contredit la plus abondante des trois. Il s'en trouve bien un peu quelque part ailleurs, en Canada et aux États-Unis, mais pas en quantité suffisante pour l'exploiter sur une grande échelle. Profitions donc de cette source de richesse que la Providence a mise au milieu de nous, et ne laissons pas des étrangers faire fortune dans notre pays, en exploitant l'huile de charbon, industrie qui ne demande pas de grands capitaux, ni une aptitude particulière, et que nous pouvons exercer tout aussi bien que les habitants de la république voisine. — *Journal de Québec.*

— La vigne sauvage qui croît dans plusieurs localités du Canada peut-elle être mise à profit et produire du vin?

Voilà une question dont la solution est fort désirable. Un M. de Courtenay, qui a passé une partie de sa vie dans les pays où se cultive la vigne, a loué le printemps dernier du colonel Sewell, de Québec, sa belle villa, près du Cap-Rouge. Trois plants de vigne avaient été déposés, il y a une douzaine d'années, par un des fils du propriétaire de St. Alban, près de la demeure de son père. Ces vignes, avantageusement disposées, pour recevoir les premiers rayons du soleil levant, eurent bientôt couvert de leurs ceps tout un pan de la maison; une seule néanmoins était féconde, et de cette vigne M. De Courtenay a enlevé 10 livres de raisin. Etant familier avec le procédé de la fermentation, il a su extraire dix bouteilles de vin, savoir : trois bouteilles de vin de première qualité et sept bouteilles de vin de seconde qualité, et ensuite cinq bouteilles de vinaigre. Le vin est d'une superbe couleur et ressemble, quant au goût et à la couleur, au Bordéaux. M. de Courtenay se propose de planter en vignes, le printemps prochain, dix arpents de terre.

Des Presses à Air dilaté d'Euclide Senécal, 4, rue St. Vincent, Montréal.